



Rapport au territoire et expérience de la migration interne chez les jeunes : réflexions à partir de travaux du Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Serge Côté

Professeur retraité

Membre du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT)

et du Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ)

Université du Québec à Rimouski

serge_cote@uqar.ca

Résumé

Dans un premier temps, les orientations théoriques qui ont guidé le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) sont exposées sommairement et le potentiel de renouvellement qu'elles contenaient est mis en évidence. La question du rapport des jeunes au territoire est par la suite abordée à partir de diverses comparaisons tirées de certains travaux du GRMJ et de chercheurs qui ont marché dans les traces théoriques et méthodologiques du GRMJ. De ces comparaisons il ressort que l'augmentation du phénomène migratoire et de sa fluidité a pour effet de rendre plus dynamique le rapport des jeunes au territoire; que les jeunes qui sont plus libres dans leurs choix de migrer éprouvent un sentiment d'appartenance plus marqué et un rapport plus vibrant à leur territoire d'origine; que les facteurs qui favorisent l'attachement à la région où les migrants s'établissent ne sont pas de nature différente chez les jeunes qui en sont originaires et qui y reviennent et les jeunes qui ont grandi ailleurs; que les migrants de retour surpassent les non-migrants sur les plans de la réalisation de projets, de l'implication et de l'intérêt pour le devenir de la région, signe d'un rapport plus actif au territoire. Enfin, l'importance de la contribution du GRMJ en ce qui concerne l'étude de la migration des jeunes au Québec est soulignée. L'originalité de l'apport du GRMJ tient en partie au souci de ses chercheurs de faire une place dans leurs analyses au rapport des jeunes au territoire.

Mots-clés : GRMJ, migration interne des jeunes, Québec, rapport au territoire, sentiment d'appartenance

Regional Bonds and the Experience of Internal Migration by Youth: Considerations Based on Works by the Groupe de recherche sur la migration des jeunes**Abstract**

The article begins with a brief discussion of the theoretical orientations adopted by the Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) [Research Group on Youth Migration] and their potential for revitalizing research. It goes on to address the bonds that young people develop with their regions through various comparisons found in GRMJ publications and in the work of other researchers who have adopted the GRMJ's theoretical and methodological approaches. These comparisons reveal that increased and more fluid internal migration strengthens the bonds between youth and their regions; that young people who have more control over the decision whether to migrate have a stronger sense of belonging and attachment to their home region; that the factors promoting attachment among youth who have settled in a region are no different whether they return to their home region or whether they move to a region other than their home region after growing up elsewhere; that returning migrants display a stronger attachment to their region than non migrants, as reflected in the projects they pursue, their level of community involvement, and their interest in the region's future. Finally, the article underscores the importance of the GRMJ's contribution to the study of internal migration of youth in Quebec. The originality of the GRMJ's contributions to the study of youth migration reflects, at least in part, its insistence on adopting a regional approach.

Keywords: GRMJ, internal migration of youth, Quebec, regional bonds, sense of belonging

Pour citer cet article : Côté, S. (2019). Rapport au territoire et expérience de la migration interne chez les jeunes : réflexions à partir de travaux du Groupe de recherche sur la migration des jeunes. *Revue Jeunes et Société*, 4 (2), 29-62. <http://rjs.inrs.ca/index.php/rjs/article/view/182/119>

1. Introduction

Dans les années 1990, le thème de la mobilité des jeunes, auquel on référerait souvent dans les régions non métropolitaines comme étant un problème d'« exode », a retenu l'attention de multiples intervenants œuvrant dans des domaines variés, tels que les gens d'affaires, le milieu municipal, les services publics – en particulier le monde de l'éducation – et les organes d'information. Tout un ensemble de causes à l'origine de cette situation ont été avancées : le manque de loisirs, la faible disponibilité d'emplois, la difficulté à atteindre un revenu convenable, le choix restreint de programmes d'études offerts, etc. Entre autres, on a beaucoup insisté sur le fait que cette situation entravait le développement économique des localités et des régions et nuisait à la vitalité des milieux concernés. Les chercheurs et chercheuses à l'origine du Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) ont choisi, quant à eux, de mettre l'accent sur le vécu des migrants dans leurs travaux sur la mobilité. Ils ont donc analysé ce qu'il est convenu d'appeler la migration interne des jeunes comme une expérience marquante dans le déroulement de la vie des jeunes.

Le GRMJ a pris naissance au milieu de la décennie 1990 à la suite de rencontres de chercheuses et chercheurs intéressés aux divers phénomènes liés à la mobilité des jeunes à l'intérieur du territoire québécois. Ces premières rencontres ont été organisées à l'initiative de Madeleine Gauthier. D'abord comme chercheuse à l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) et ensuite comme professeure au Centre Culture et Société (puis Centre Urbanisation, Culture et Société) de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), Madeleine Gauthier a grandement contribué à développer la recherche sur la jeunesse au Québec. Elle a aussi été la cheville ouvrière de l'Observatoire Jeunes et société (OJS) durant les premières années de son existence.

Les chercheurs et chercheuses ayant participé à ces premières rencontres se sont constitués en équipe de recherche sous l'appellation GRMJ. L'équipe, interdisciplinaire et interuniversitaire, a été pilotée pendant plusieurs années par Madeleine Gauthier, Patrice LeBlanc prenant la relève pendant une brève période. L'équipe a reçu l'appui matériel de l'INRS en matière de locaux, de soutien administratif, de serveurs pour héberger ses données, etc., tout en bénéficiant d'une autonomie complète dans ses choix scientifiques et dans ses démarches de financement. Dans les premières années du fonctionnement de l'équipe, les travaux de recherche ont surtout été de nature qualitative, la principale méthode utilisée étant l'entrevue semi-directive. Par la suite, une grande part des données générées par l'équipe ont été produites sur le mode quantitatif à l'occasion de deux grands sondages (1999 et 2004) avec tirage aléatoire administrés à l'échelle du Québec entier en utilisant des échantillons de taille importante permettant d'assurer une représentativité au niveau de chacune des régions.

Les membres de l'équipe provenaient, outre de l'INRS, de plusieurs autres constituantes de l'Université du Québec (UQ), soit Abitibi-Témiscamingue, Chicoutimi, Montréal, Outaouais, Rimouski, Trois-Rivières, ainsi que d'universités non rattachées au réseau UQ comme Laurentienne (Sudbury), Laval, Montréal, Ottawa, Sherbrooke. Chaque université a eu sa contribution propre aux divers projets de l'équipe tant sur le plan intellectuel que matériel, par exemple en trouvant des appuis financiers dans les diverses régions pour mener à bien les travaux de l'équipe. Le rattachement

disciplinaire des membres était diversifié : anthropologie, histoire, psychologie, récréologie, science politique, sciences de l'éducation, sociologie. Une quinzaine d'universitaires avec le statut de professeur-chercheur ont contribué aux travaux du GRMJ pendant la douzaine d'années au cours desquelles l'équipe a été active. Chacun a eu à encadrer des assistants et assistantes de recherche, qui parfois ont réalisé un mémoire ou une thèse à partir du matériel accumulé par l'équipe. Le nombre de professionnels de recherche et d'assistants étudiants qui ont évolué au sein de l'équipe au fil des ans a dépassé la trentaine. Des chercheurs étrangers, par exemple de Liège et de Clermont-Ferrand, ont collaboré aux travaux de l'équipe.

Le GRMJ, seul ou en collaboration avec l'OJS, a organisé des colloques, notamment lors de rencontres de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) et lors des rendez-vous annuels de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), colloques qui constituaient le premier lieu de diffusion des résultats de ses recherches. En octobre 2005, il a tenu un imposant colloque international portant sur *Les jeunes et les dynamiques territoriales*.

Il est aussi important de souligner que le GRMJ, tout au long de ses activités, a entretenu des rapports étroits et systématiques avec différents organismes des milieux jeunes dont Place aux jeunes en premier lieu, mais aussi avec des représentants d'instances régionales et gouvernementales directement intéressées à la question de la migration.

Les publications issues des travaux du GRMJ se divisent en deux grandes catégories : premièrement les articles dans les revues arbitrées ainsi que les ouvrages chez les éditeurs qui pratiquent l'évaluation des textes et deuxièmement les rapports de recherche. Dans la première catégorie, il vaut la peine de souligner, outre l'ouvrage *Pourquoi partir?* (Gauthier, 1997a) dont il sera question plus loin, un numéro thématique de la revue *Recherches sociographiques* (Gauthier, 2003), un ouvrage collectif qui donne un bon aperçu des différents travaux réalisés au sein de l'équipe (LeBlanc et Molgat, 2004) et les actes du colloque international de 2005 parus en deux tomes (Gauthier et LeBlanc, 2008 ; Gauthier et Laflamme, 2009). Les ouvrages et le numéro de revue qui viennent d'être mentionnés s'inséraient dans des projets de diffusion des résultats portés par l'équipe. Outre cette diffusion réalisée à l'initiative de l'équipe, il va sans dire que plusieurs des chercheurs et chercheuses de l'équipe ont, individuellement ou en collaboration avec un ou deux collègues, aussi produit des articles ou assuré la rédaction de chapitres de livre à partir des analyses du matériel à leur disposition dans l'équipe. Dans la deuxième catégorie de publications, les travaux quantitatifs du GRMJ ont permis la rédaction pour plusieurs régions non métropolitaines du Québec d'un rapport couvrant la situation de chaque région à l'issue de chacun des deux sondages. Bien sûr, un rapport sur l'ensemble du Québec a été réalisé à l'occasion de chaque sondage (Gauthier, Molgat et Côté, 2001; Gauthier *et al.*, 2006). Le dernier sondage, celui de 2004, comportait des données particulières absentes du premier sondage. Ces données ont permis la production d'un rapport sur la mobilité des jeunes anglophones (Magnan, Gauthier et Côté, 2006) et un texte d'une quarantaine de pages sur la mobilité des jeunes autochtones du Québec (Côté, Girard, LeBlanc et Kurtness, 2014).

Le présent article prend appui sur les apports du GRMJ en matière de recherche sur la mobilité des jeunes pour traiter du rapport au territoire vécu par les jeunes dans

différents contextes. Dans un premier temps, les orientations théoriques du GRMJ seront présentées. Par la suite, certains cadres de comparaison, au nombre de quatre, seront examinés avec l'objectif de faire ressortir à chaque fois des aspects particuliers du rapport au territoire. Enfin, les acquis des travaux retenus pour servir de cadres de comparaison seront dégagés. Ces acquis n'épuisent certes pas les enseignements qui peuvent être tirés des travaux réalisés par les membres du GRMJ ou par les chercheurs et chercheuses qui ont marché dans leurs traces théoriques. Toutefois, ils jettent un éclairage pertinent sur la question du rapport au territoire chez les jeunes.

2. Positionnement du GRMJ

Avant d'aborder les orientations théoriques du GRMJ, il convient de donner des précisions sur la définition opératoire s'attachant à certains termes qui ont été utilisés par les membres de l'équipe, en particulier les termes jeune, migration (interne), non-migrant, migrant interrégional, migrant de retour et région.

Les jeunes qui ont été sélectionnés pour faire partie des deux sondages de l'équipe sont des individus âgés de 20 à 34 ans. Deux considérations ont joué dans le choix de ces bornes. Premièrement, il a été jugé important de construire la fourchette des âges sur les catégories des statistiques officielles qui se déclinent en tranches de cinq ans. En l'occurrence, cette plage des 20 à 34 ans correspond au regroupement de trois catégories, soit 20-24, 25-29 et 30-34, qui se trouvent dans les statistiques officielles. Deuxièmement, sachant que la jeunesse ne se laisse pas enfermer dans des bornes figées, l'équipe était consciente des limites du choix effectué. D'une part, on peut se demander s'il n'aurait été mieux de commencer avant 20 ans, par exemple en incluant la tranche des 15-19 ans. Dans la mesure où la recherche voulait analyser les trajectoires des jeunes adultes, il n'est pas apparu souhaitable de retenir les sujets âgés de 15, 16 ou 17 ans. Cela dit, les sujets âgés de 18 ou 19 ans sont, aux yeux de plusieurs, des adultes. Cependant, comme ils ne forment pas une tranche de cinq ans selon les catégories usuelles des statistiques officielles, ils n'ont pas été retenus. D'autre part, la borne supérieure (34 ans) pourrait être vue par certains comme trop élevée pour bien caractériser la jeunesse. Étant donné que la mobilité est encore élevée dans la tranche des 30-34 ans et qu'elle ne diminue notablement qu'à partir de l'étape des 35-39 ans, il a été jugé important d'inclure les 30-34 ans dans l'échantillon, car il apparaissait qu'une bonne proportion des parcours migratoires se stabilisaient ou même s'achevaient dans cette époque de la vie. Entre autres, cela présentait un avantage indéniable pour l'étude de la migration de retour.

Dans ses travaux, le GRMJ s'est centré sur le phénomène de la migration interne qui correspond au déplacement d'une partie des jeunes adultes à l'extérieur de leur région d'origine pour aller s'établir dans une autre région du Québec. Pour qu'il soit retenu comme une migration, ce déplacement doit avoir été le fait du jeune adulte lui-même et ne pas avoir été exécuté pour la simple raison que la personne interrogée changeait de région pour accompagner ses parents qui déménageaient d'une région à une autre.

Pour écarter toute confusion, il faut préciser que la migration étudiée par le GRMJ ne concernait pas ce que l'on désigne habituellement par le terme immigration, soit le cas d'une personne qui quitte un pays pour aller s'établir dans un autre pays. L'étude de la migration internationale ne faisait donc pas partie des objectifs de l'équipe de recherche. Certes, certaines des données recueillies par les membres du GRMJ font

apparaître le fait que certains jeunes originaires du Québec s'établissent à l'extérieur de celui-ci ou que d'autres jeunes viennent de l'extérieur du Québec pour s'y installer. Pour autant, ce n'est pas sur cet objet que les efforts d'analyse ont porté au sein de l'équipe. La migration internationale a été traitée comme un élément de contexte et n'avait pas le statut d'objet d'étude principal.

Les données recueillies dans les deux sondages réalisés par l'équipe ont permis d'établir plusieurs typologies des jeunes en fonction de leurs habitudes de mobilité. Pour ne pas compliquer inutilement la démarche suivie dans le présent article, les catégories retenues se limiteront à celles qui sont nécessaires pour cerner le phénomène de la migration interrégionale. Même si dans les données des enquêtes quantitatives conduites par le GRMJ, des données existent à propos de la mobilité intrarégionale, c'est-à-dire les changements de résidence à l'intérieur des régions (par exemple un jeune qui quitte son village pour s'établir dans la ville la plus proche, ville située dans la même région que le village), ces données seront ignorées dans le présent texte. La typologie qui guidera le présent exposé ne comporte que trois catégories : non-migrant, migrant interrégional, migrant de retour. Les régions considérées dans la recherche sont les régions administratives du Québec.

Ainsi, un **non-migrant** est un ou une jeune adulte qui est originaire d'une région donnée et qui n'a jamais élu résidence dans une autre région. Un **migrant interrégional** est un ou une jeune adulte qui a quitté sa région d'origine pour aller vivre pendant une période d'au moins six mois dans une autre région¹. Cela n'exclut pas la possibilité de migrations multiples, si des changements de régions se succèdent. Finalement, un **migrant de retour** est un ou une jeune adulte qui, après avoir vécu un certain temps dans une région autre que sa région d'origine, revient s'installer dans sa région d'origine. Cette trajectoire implique au minimum deux changements de région.

Après ces précisions sur la définition opératoire de certains termes utilisés dans les recherches du GRMJ, il est maintenant temps d'aborder le positionnement théorique du GRMJ. Certains membres du groupe, à leur arrivée dans l'équipe, avaient déjà à leur crédit des recherches antérieures sur la mobilité juvénile, d'autres faisaient leurs premières armes sur le sujet de la migration. La publication du premier ouvrage produit par le groupe (Gauthier, 1997b) comprenait plusieurs textes fondés sur les résultats issus des recherches, souvent individuelles, menées par certains des futurs membres du GRMJ avant la constitution du groupe. On peut y déceler des propositions qui contribueront aux fondements de la recherche collective que le groupe réalisera par la suite. Au cours des premiers mois de travail du groupe, certains jalons ont donc été posés, jalons qui ont trouvé leur écho dans ce livre. Quatre exemples sont ici relevés.

¹ Les jeunes interrogés dans les deux sondages avaient entre 20 et 34 ans au moment de l'administration du questionnaire. Les questions qui leur étaient posées visaient à reconstituer leur trajectoire de migration, trajectoire qui pouvait avoir commencé avant l'âge de 20 ans. L'appellation migrant interrégional convient bien lorsqu'il s'agit de traiter un ensemble de régions, par exemple les 17 régions administratives du Québec. Une analyse qui porterait sur une seule région pourrait distinguer, à l'intérieur de la catégorie, des migrants interrégionaux, les migrants entrants et les migrants sortants. Le terme **migrant entrant** sera d'ailleurs utilisé dans un exemple qui intervient plus loin dans le présent texte. Dans le cas d'un ensemble de plusieurs régions, l'appellation migrant interrégional convient bien, car le même mouvement est à la fois entrant pour une région et sortant pour une autre.

Une première orientation théorique prend comme point de départ que le jeune qui effectue une migration interrégionale doit être considéré comme un acteur qui est capable d'exercer des choix. Ces choix répondent à des nécessités comme la recherche d'emploi, mais aussi à des aspirations comme la volonté de faire de nouveaux apprentissages et de trouver des moyens de se réaliser. Dans cette foulée, Gauthier (1997*b*) écrit que le « phénomène migratoire s'inscrit dans [le] passage vers l'autonomie de la vie adulte » (p. 106) et elle formule « l'hypothèse que la migration des jeunes constitue aujourd'hui une dimension importante » de ce passage (p. 107).

Une deuxième orientation considère que les représentations occupent une place centrale dans le phénomène migratoire. Pour un chercheur comme Noreau (1997), la prise en considération des représentations impose de repenser le poids relatif des facteurs « structurels » et « conjoncturels » pouvant influencer sur la migration. C'est ainsi que l'« exploration de l'univers des représentations des jeunes migrants » conduit à

définir mieux [les] différents schémas de choix [des jeunes] en restituant dans chaque cas la part de l'acteur et celle des contraintes sociales auxquelles il fait face : synthèse des représentations personnelles de sa propre destinée et des exigences de la vie collective. (Noreau, 1997, p. 301)

Une troisième orientation soutient que la prise en compte de la dimension culturelle de la migration est nécessaire afin d'enrichir l'analyse du phénomène et d'en mieux cerner la signification pour l'acteur lui-même. Le déplacement des jeunes d'un territoire vers un autre implique un apprivoisement de l'altérité et se traduit souvent par un choc culturel. Girard (1997) avance que « poser ce problème des migrations dans les sociétés contemporaines consiste aussi à se questionner sur les dynamiques interculturelles et sur l'acculturation, chaque culture essayant de s'affirmer de manière créatrice » (p. 273). Dans cette démarche, il inclut autant les migrations des jeunes autochtones loin de leurs réserves ou de leurs territoires ancestraux que les trajectoires des jeunes qui quittent leur village ou leur région pour vivre dans une agglomération urbaine ou dans une autre région.

Une quatrième orientation insiste sur le fait que la migration des jeunes possède de nombreuses facettes. Dès lors, l'un des enjeux de la recherche est de pouvoir rendre compte de la diversité qui existe en ce qui concerne tant les points d'arrivée des migrants (métropoles, villes moyennes, milieux ruraux) que les motifs des déplacements ou que les modalités de leur réalisation. Côté, relatant les résultats d'une enquête menée au niveau local dans la MRC² Rimouski-Neigette, écrit (Côté, 1997) que

la majorité [des] répondants croient que les jeunes en général ne sont pas motivés principalement par le souci de l'emploi lorsqu'ils quittent leur milieu : ils le feraient surtout pour certaines raisons, comme affirmer leur autonomie, découvrir du pays, mettre à l'épreuve leur goût de l'aventure, rechercher de nouvelles stimulations. (p. 81)

De plus, il note que, paradoxalement, il y a accord des répondants pour reconnaître « l'importance primordiale de l'emploi dans la décision de revenir dans son milieu » (Côté, 1997, p. 81). Dans cette recherche plutôt exploratoire précédant la naissance du

² MRC : municipalité régionale de comté.

GRMJ, la thématique de la migration de retour – autre facette importante de la migration juvénile – se manifeste déjà et sera reprise dans la suite des travaux du groupe.

En somme, dans son étude de la migration des jeunes, le GRMJ entendait considérer les jeunes comme des acteurs à part entière, capables d'autonomie dans leurs décisions³. Les chercheurs du groupe reconnaissent, certes, que les jeunes migrants n'avaient pas la possibilité de s'affranchir complètement des contraintes ambiantes, mais ils s'accordaient pour dire que les migrants conservaient toujours une marge d'initiative. De plus, le groupe mettait l'accent sur les représentations que se font les jeunes acteurs de leur situation et était attentif aux enjeux culturels inhérents aux migrations. Le GRMJ estimait qu'un rapport s'instaure entre les jeunes acteurs et les territoires qu'ils sont amenés à fréquenter dans leur vie, rapport constitutif de leur identité. Le groupe tentait enfin de cerner les multiples facettes de la migration, étant donné que les comportements associés à la migration peuvent différer grandement d'une catégorie de jeunes à une autre et que le sens que les jeunes donnent à leurs actions n'est pas le même pour tous.

En adoptant ces positions théoriques, le GRMJ optait pour se distinguer de certaines idées reçues chez les intervenants régionaux et gouvernementaux et pouvait ainsi aller à l'encontre de points de vue réducteurs sur la migration qui avaient cours alors. Par exemple, on peut citer la vision de la migration comme « exode » qui affecte irrémédiablement les territoires régionaux et qui contribue à l'affaiblissement de leur tissu économique et social. Sans nier que le départ de jeunes puisse causer des problèmes majeurs à bien des territoires, le groupe de recherche a toujours considéré que la migration ne comportait pas que des aspects négatifs et qu'il fallait rendre compte de toutes ses facettes. D'autres chercheurs ont aussi véhiculé une position semblable. Ainsi, Beaudin (2013) a signé un article dans lequel on trouve une section consacrée à « démystifier l'exode ». Il y écrit que « l'exode ne serait pas une fin en soi, mais un processus temporaire, du moins pour un nombre important de jeunes migrants » (p. 48), corroborant le fait que plusieurs départs sont suivis quelques années plus tard par un retour. Dans le même esprit, Côté et Potvin (1998) avaient déjà mentionné la réversibilité du processus migratoire pour une partie des jeunes migrants.

L'approche du GRMJ, sans qu'il y ait eu explicitement une intention de polémiquer avec des adversaires théoriques, a aussi pris à rebours certaines vues bien installées dans la tradition des études sur les migrations. Pour certains scientifiques, les régions dites périphériques souffrent des effets combinés de deux malédictions, la démographique

³ D'autres auteurs qui se sont penchés sur le phénomène de la migration interne des jeunes adultes ont aussi opté pour considérer les jeunes à titre d'acteurs dans le processus de migration, soit comme acteurs individuels qui prennent les décisions qu'ils jugent appropriées pour la conduite de leur vie, soit comme acteurs collectifs qui agissent en commun pour imprimer une direction au phénomène migratoire lui-même. Par exemple, Jamet (2009), analysant la place de l'appartenance dans les décisions individuelles d'effectuer une migration de retour, avance que « la relation entre sentiment d'appartenance et choix migratoires ne relève d'aucun déterminisme, mais bien de choix délibérés de la part des individus, de choix d'acteurs » (p. 73). Par ailleurs, Stecq (2016) a bien documenté la genèse de la Stratégie Migration dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'initiative de départ est due à une concertation entre des regroupements de jeunes de la région. La mobilisation s'est étendue à d'autres types d'acteurs par la suite, mais l'intervention initiale des acteurs jeunes a été déterminante.

et l'économique. Sur le plan démographique, les régions périphériques se dépeuplent et vieillissent; elles en arrivent donc à décliner et ce

déclin peut également provoquer un effet boule de neige, car il rétrécit les perspectives d'avenir, privées et publiques. [...] Dans ces conditions, la perspective d'un fléchissement continu peut provoquer des départs supplémentaires, de la part de personnes qui auraient préféré demeurer sur place mais qui sont finalement acculées au départ par le manque d'horizons. (Mathews, 1996, p. 435)

La région ne peut retenir ses jeunes, tel est le diagnostic.

Sur le plan économique, la tragédie qui se joue est celle du manque d'emplois. L'hypothèse de base ici est que les gens suivent l'emploi. C'est ce que prévoit le modèle économique d'inspiration néoclassique qui est à la source de ce raisonnement selon lequel des ajustements doivent intervenir : soit les salaires s'ajustent à la baisse dans les régions périphériques et le capital viendra s'y investir créant les emplois qui manquent, soit les travailleurs et travailleuses se dirigeront vers les grands centres pour trouver l'emploi qui leur fait défaut dans leur région d'origine. Si les deux types d'ajustements fonctionnent correctement, un équilibre s'installera dans le système qui se traduira par une tendance à la diminution des écarts de revenus entre les régions. Les tenants de cette hypothèse reconnaissent généralement que des distorsions surviennent pour empêcher le fonctionnement idéal du modèle. Deux théoriciens ont raconté à leur façon les limites qui surgissent dans l'application du modèle.

Le premier, Clark (1978), qui a fait des recherches dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario, avance qu'une partie des pauvres qui vivent en milieu urbain – métropoles ou villes de taille modeste – sont des ruraux qui étaient sans emploi dans leur milieu d'origine. Une fois rendus en ville, ils n'arrivent pas tous à s'extirper de la pauvreté, tant s'en faut. L'auteur suggère toutefois que la mobilité de ces pauvres d'origine rurale n'est pas aussi grande que souhaité. Si elle était meilleure, leur mobilité leur donnerait accès à de meilleurs revenus et favoriserait une sortie plus rapide de la pauvreté. Il écrit :

L'accès plus généreux à l'assurance-chômage et aux prestations d'aide sociale [...] a clairement eu pour effet de dissuader les gens de quitter leur foyer [...] pour profiter des occasions de progrès économique et social qu'un déplacement vers des lieux éloignés leur procurerait. [Traduction de l'auteur⁴] (Clark, 1978, p. 162)

Le second, Courchene (1986), s'est longuement intéressé aux circonstances qui, de son point de vue, faisaient obstacle aux ajustements de marché nécessaires pour équilibrer le système dans son ensemble au Canada. Son raisonnement est complexe et fait intervenir un grand nombre de variables qui ne font pas partie du modèle de base. Toutefois, sur le fond, il écrit que « les transferts fédéraux globaux versés à une région

⁴ "The extension of unemployment insurance and welfare benefits [...] clearly have had the effect of discouraging people from abandoning their homes [...] for what opportunities for economic and social advancement may be offered by places far off."

tout comme les transferts d'assurance-chômage freinent les migrations interprovinciales » (Courchene, 1986, p. 62).

Pour les deux auteurs, les migrants internes et les candidats à la migration ont généralement la capacité de guider leur conduite sur les signaux du marché en se déplaçant d'une région à une autre tandis qu'une partie plus ou moins importante d'entre eux répondent aux incitations introduites par certains programmes gouvernementaux, permettant ainsi des distorsions dans les ajustements de marché qui s'imposent.

Les membres du GRMJ ont véhiculé une conception différente de l'individu migrant. Sans nier les enjeux économiques liés à la migration et l'importance de la question de l'emploi dans les décisions de migrer, ils ont considéré le jeune migrant comme un acteur dont le comportement est affecté par de multiples facteurs qui incluent l'environnement politique, les relations sociales, les valeurs et convictions, les influences culturelles, pour ne nommer que ceux-ci, et non simplement les seules réalités économiques liées au revenu et à l'emploi. Ces facteurs comprennent même des éléments qui sont de l'ordre de l'affect comme le sentiment d'appartenance à un territoire.

3. La question du rapport au territoire et sa mise en évidence par la voie de la comparaison

Cette section esquissera, dans un premier temps, une problématique du rapport au territoire. Par la suite, elle fournira des précisions sur la façon dont sera traité dans le présent article le matériel empirique produit sur la migration interne des jeunes dans des recherches effectuées par les membres du GRMJ ou par des chercheurs travaillant dans son sillage. La voie choisie pour exploiter les données que l'équipe a amassées et qui permettent d'appréhender la question du rapport des jeunes au territoire passe par la comparaison.

3.1 Problématique du rapport au territoire

Plusieurs définitions du terme territoire ont été proposées. Il n'y a pas lieu de toutes les discuter ici. Il suffit d'établir que le territoire dans le présent texte est un espace habité par des sujets humains qui possèdent certaines caractéristiques en commun. Un auteur comme Di Méo (2006) distingue plusieurs types de caractéristiques. Par exemple, on peut considérer le territoire comme espace du pouvoir, quand une autorité politique s'exerce sur un espace donné (municipalité, région, pays). Tous les habitants de cet espace ont en commun d'être régis par cette instance. Si l'on considère une autre dimension, le territoire est aussi un espace vécu : cela se traduit par des lieux fréquentés par les mêmes personnes, des commémorations qui rejoignent les résidents d'un endroit donné, des habitudes de vie propres aux gens qui sont installés dans les mêmes localités, etc. Enfin, le territoire est un espace dans lequel se mettent en place des systèmes d'action lorsque des habitants se coordonnent pour la réalisation de tâches, pour l'élaboration de projets ou pour la formulation de demandes, revendications, critiques, etc. Selon Di Méo (2006), « il n'existe pas de territoire sans acteur territorialisé » (p. 8). Il propose alors un nouveau concept pour désigner la rencontre du territoire et de

l'acteur, soit la territorialité. Ce terme est pratiquement synonyme de l'expression « rapport au territoire » qui est utilisée dans le présent article.

Di Méo (2006) poursuit en affirmant que

la territorialité associe et intègre, pour tout individu, trois strates essentielles de ses liens à l'espace géographique. D'abord, celle de son rapport existentiel et primaire, phénoménologique, à la terre. [...] Ensuite, son rapport concret au réseau bien réel des lieux qu'il pratique et qu'il vit. Enfin, sa relation idéale [...] à ces espaces. [...] L'intégration nécessaire de ces trois niveaux s'opère, pour tout individu, dans le mouvement de sa praxis, soit dans le cours des actions quotidiennes qu'il accomplit, actions nourries de ses représentations et de sa réflexivité. (p. 10-11)

Aldhuy (2008) reprend de Di Méo le concept de territorialité. Selon lui, les pratiques comme l'habiter, les loisirs, la culture, le travail inscrivent les individus dans un espace de vie. Il identifie aussi un espace social correspondant aux lieux fréquentés par les groupes, strates, classes dont les individus font partie et qui servent de point d'appui aux interrelations sociales auxquelles ces derniers participent. Finalement, faisant écho à Frémont (1979), il distingue un espace vécu correspondant aux

valeurs psychologiques attachées aux lieux qui unissent les hommes à ceux-ci par des liens immatériels. [...] À partir de l'espace vécu, le territoire se construit sur une logique complémentaire d'identification (je suis de là/nous sommes de là), d'appartenance (c'est chez-moi/chez-nous) et d'appropriation (c'est à moi/à nous). (p. 32-33)

Grâce à ce détour par la territorialité, il est maintenant possible d'explicitier la notion de rapport au territoire. Ce terme désigne les liens – qui peuvent être autant d'attraction que d'aversion – que les individus développent avec les lieux qui leur sont familiers. Dans le cas de la migration, ces lieux peuvent être autant ceux du milieu d'origine que ceux du milieu de destination. Ces liens se distribuent en plusieurs couches : l'environnement physique, incluant les paysages, les accidents géographiques, l'hydrographie, etc.; les activités de production, la disponibilité des biens et services, la situation de l'emploi, les atouts économiques, le réseau de transport, etc. qui caractérisent le territoire de résidence; le réseau social de l'individu, ce qui inclut les membres de sa famille, ses amis, ses camarades de classe, ses collègues de travail, ses voisins, les membres des groupes et organisations auxquels il appartient, etc.; les valeurs, les habitudes de vie, les attitudes, etc. qui sont en usage dans le milieu où vit l'individu. Le rapport au territoire ainsi entendu peut être cerné chez les jeunes adultes dans les actions, décisions, projets qu'ils forment quant aux lieux qu'ils choisissent d'habiter. Cela suppose que la recherche les considère comme des acteurs qui font des choix et qui les mettent en œuvre. Dans la mesure où le comportement des migrants ne constitue pas une réaction mécanique à une contrainte extérieure qui pèse inexorablement sur eux, ces derniers conservent une capacité autonome d'agir.

Le rapport au territoire, territoire d'accueil tout autant que territoire d'origine, se traduit souvent dans le développement d'un attachement des jeunes à un territoire donné,

attachement qui se décline en valorisation, appartenance⁵ et appropriation. L'attachement est d'autant plus fort que la part active de choix de son lieu de résidence est plus grande.

Dans le cas des jeunes originaires d'une région située à bonne distance d'un grand centre, la migration leur fait vivre des contrastes importants.

L'éloignement physique autant que la rupture d'expérience amènent ces migrants à établir des comparaisons entre le milieu d'origine et le milieu d'accueil et, par le fait même, à se forger une [nouvelle] appréciation de leur milieu d'origine. (Côté et Potvin, 2004, p. 62)

Cette nouvelle appréciation peut être dommageable pour l'image du milieu d'origine, tout comme elle peut lui être favorable. Il faut ajouter que la migration n'introduit pas de coupure radicale entre le territoire d'origine et le territoire de destination. D'une part, l'aspiration d'une proportion importante des jeunes migrants à revenir dans leur milieu d'origine si les circonstances le permettent apparaît comme une constante forte; d'autre part, le phénomène de la migration de retour constitue une ligne de fond de la migration juvénile. Les données, tant qualitatives que quantitatives, collectées par le GRMJ en attestent : la proportion de la migration de retour est de 1 sur 6 dans l'ensemble de la population jeune (mobiles et immobiles considérés ensemble) et de 1 sur 3 chez les jeunes mobiles. Cela n'est pas marginal.

Enfin, il importe de souligner que le rapport que les jeunes établissent avec le(s) territoire(s) contribue à la construction de leur identité⁶. C'est principalement en considérant l'aspect vécu de la migration qu'il est possible de cerner le rapport au territoire.

3.2 Étude du rapport au territoire par le moyen de la comparaison

Une des façons d'exploiter le matériel empirique accumulé au fil des recherches est de pratiquer des comparaisons. Pour bien asseoir la pertinence de telles comparaisons, il est important de spécifier le cadre dans lequel chacune de ces comparaisons est effectuée. Quatre cadres de comparaison différents seront exposés. Chacun de ces cadres, à sa façon, apporte des éléments illustrant le rapport des jeunes au territoire.

Le premier cadre de comparaison pratiquera une incursion très partielle dans le matériel quantitatif amassé par le GRMJ dans les deux grands sondages qu'il a réalisés en 1999 et en 2004. Le deuxième cadre explorera, à partir de données qualitatives, les différences entre jeunes venus s'installer dans une région métropolitaine. Le troisième cadre prendra comme point de départ un autre corpus qualitatif centré cette fois-ci sur les différences entre migrants interrégionaux entrants et migrants de retour venus

⁵ L'approche que Garneau (2003) utilise pour analyser un corpus d'entrevues sur la migration interne des jeunes est semblable à celle exposée ici. Elle utilise abondamment l'expression « rapport à l'espace » (parfois aussi « rapport au territoire ») pour qualifier les liens qui unissent les jeunes à leur région d'origine et à leur région de destination. La pierre angulaire de ces liens est l'appartenance.

⁶ Guérin-Pace (2006), au terme d'une enquête où elle a sondé quelque 8 000 sujets, souligne que « l'on ne peut pas négliger [l']appartenance spatiale ou [le] rapport aux lieux comme étant une composante importante de la construction identitaire individuelle » (p. 112). Cette même chercheuse et Guermont ont coordonné un numéro thématique de la revue *L'espace géographique* intitulé « Débat sur l'identité territoriale » dont ils signent le texte de présentation (Guérin-Pace et Guermont, 2006).

s'installer dans une région dite périphérique ayant la réputation de ne pouvoir retenir sa population jeune. Le dernier cadre de comparaison prendra place lui aussi en territoire dit périphérique et examinera cette fois les différences entre non-migrants et migrants de retour en puisant dans le matériel quantitatif collecté à l'occasion du sondage de 1999.

4. Premier cadre de comparaison : quelques résultats généraux des deux sondages menés par le GRMJ

Le GRMJ a effectué deux vastes sondages panquébécois sur la migration des jeunes, le premier réalisé en 1999 et le second en 2004 (Côté, 2008). Les deux sondages reposent sur un échantillon représentatif des 20-34 ans de l'ensemble du Québec et de chacune de ses régions administratives. Entre les deux sondages, on relève plus de ressemblances que de différences dans les motifs de migration, dans les types de trajectoires suivies par les jeunes qui se déplacent, dans les opinions qu'ils manifestent. Néanmoins quelques dissemblances sont dignes de mention. Trois d'entre elles seront examinées sous l'angle de l'éclairage qu'elles apportent sur le rapport des jeunes au territoire. Elles concernent l'augmentation de la mobilité, l'accroissement de la liberté dans le mouvement et la plus grande valorisation des régions non métropolitaines comme territoires d'aboutissement de la migration.

4.1 Augmentation de la mobilité

Si l'on ne tient compte que de la mobilité due aux mouvements interrégionaux des jeunes, on peut constituer un profil de migration à trois catégories. La première catégorie, celle des non-migrants, est constituée par les jeunes qui vivent toujours avec leurs parents ou qui, ayant quitté le foyer familial, se sont déplacés à l'intérieur de leur région d'origine. Ces jeunes n'ont jamais quitté leur région pour aller vivre ailleurs. La deuxième catégorie, celle des migrants interrégionaux, rassemble les jeunes qui ont quitté leur région pour s'installer dans une autre région. La dernière catégorie, appelée migrants de retour, regroupe les jeunes qui ont vécu au moins six mois dans une autre région que celle où ils ont grandi et qui sont par la suite revenus s'installer dans leur région.

Les données comparées des deux sondages indiquaient que la mobilité avait progressé de sept points de pourcentage au total entre 1999 et 2004. Une autre façon d'exprimer le phénomène est de dire que la proportion des jeunes n'ayant jamais quitté leur région (catégorie des non-migrants dans la typologie évoquée plus haut) avait reculé de sept points de pourcentage, passant de 53 % à 46 %. La progression de la mobilité se distribuait presque à égalité entre les deux catégories de migrants, soit une augmentation de trois points de pourcentage (de 33 % à 36 %) chez les migrants interrégionaux et une augmentation de quatre points de pourcentage (de 14 % à 18 %) chez les migrants de retour. Certaines conjonctures peuvent créer des situations favorables à l'augmentation de la mobilité. Des recherches futures pourraient, par exemple, tenter de vérifier s'il y a un lien, pour chaque année mentionnée par les personnes sondées comme date de la première migration, entre certains indicateurs socio-économiques régionaux (taux de chômage, niveau moyen de scolarité, etc.) et l'ampleur des départs.

Dans le cas de figure d'une mobilité accrue qu'indique la comparaison des données des deux sondages, le rapport des jeunes au territoire se trouve quelque peu modifié. Comme il y a davantage de sorties et d'entrées, la circulation est plus grande qu'avant. Les trajectoires migratoires deviennent plus fluides, ce qui laisse des marges de manœuvre plus importantes aux migrants. On n'assiste pas à une simple augmentation mécanique des déplacements, mais plutôt à une ouverture des possibles. Les projets et les scénarios de vie que les jeunes peuvent inscrire dans l'espace sont plus nombreux et plus diversifiés qu'auparavant.

4.2 Accroissement de la liberté dans le mouvement

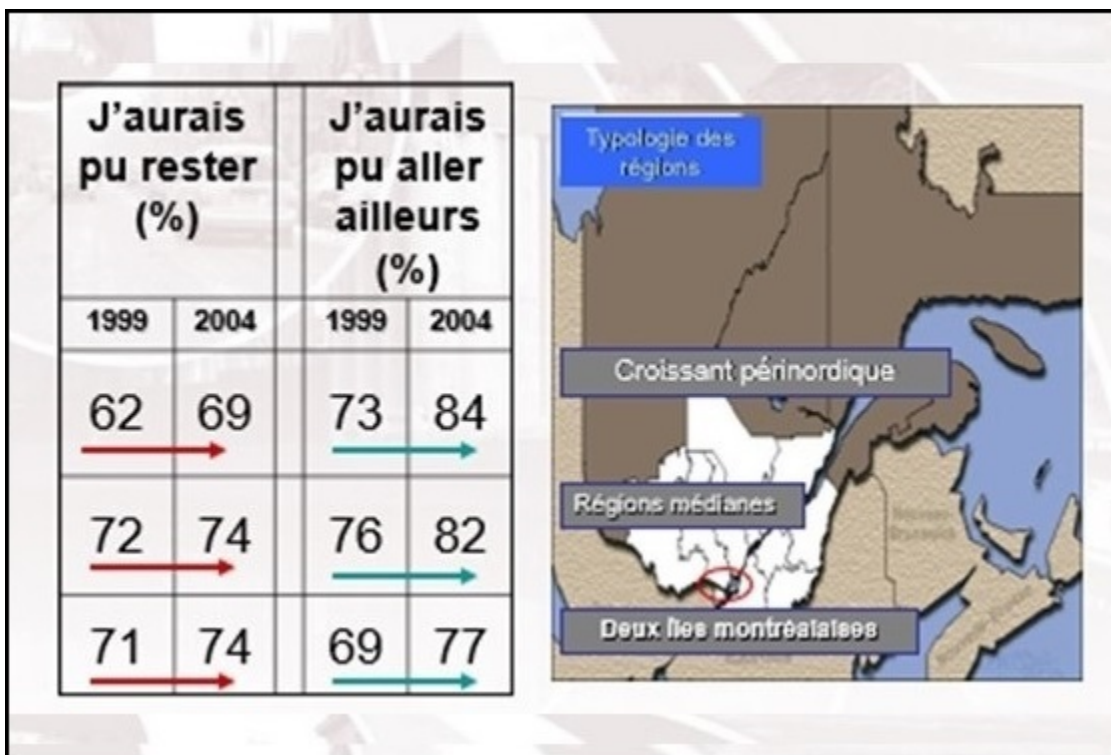
Les réponses à deux questions, identiques dans chaque sondage, ont fourni la matière à une comparaison permettant d'apporter un éclairage sur la liberté de mouvement des jeunes. Le premier indicateur de liberté de mouvement repose sur l'adhésion à l'énoncé suivant : « **J'ai quitté mon lieu d'origine, mais j'aurais pu y rester** ». Le second indicateur est tiré des réponses à la question « **Au moment de votre première migration, auriez-vous pu déménager ailleurs que là où vous êtes installé(e) ?** ». Les 17 régions ont été divisées en trois catégories : premièrement, le croissant périnordique regroupant 12 % des jeunes échantillonnés⁷ ; en deuxième lieu, les régions médianes totalisant 58 % des jeunes échantillonnés⁸ ; enfin, les régions représentant le cœur de la métropole sud-québécoise, soit les deux îles que sont Montréal et Laval, qui rassemblaient 30 % des jeunes échantillonnés.

La figure 1 illustre l'évolution des deux indicateurs de la liberté de mouvement entre 1999 et 2004. Le premier indicateur est formé par le pourcentage des réponses OUI à la première question posée. Plus ce pourcentage est élevé, moins les jeunes sont portés à vivre le déplacement comme une obligation, mais plutôt comme le résultat d'une décision autonome. La proportion de OUI a augmenté dans chaque type de régions entre 1999 et 2004. C'est dans le croissant périnordique que l'accroissement a été le plus marqué (+7 %).

⁷ Le croissant périnordique comprend les six régions suivantes : Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

⁸ Les régions médianes sont au nombre de neuf : Capitale-Nationale, Mauricie, Lanaudière, Laurentides, Outaouais, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie.

Figure 1. Évolution de la liberté de mouvement des jeunes migrants entre 1999 et 2004 telle que mesurée par deux indicateurs tirés des sondages du GRMJ



Le second indicateur est constitué du pourcentage des réponses positives à la seconde question posée qui portait sur la possibilité de s'installer ailleurs que là où les jeunes migrants s'étaient rendus lors de leur première migration. Le choix de réponse était ainsi libellé : « Non, ce lieu était nécessaire » ou « Oui, j'aurais pu aller ailleurs ». Les réponses OUI l'emportent très nettement sur les réponses NON, ce qui laisse deviner que les jeunes n'entrevoient pas beaucoup d'entraves à leurs déplacements. Par ailleurs, le OUI est en progression partout entre 1999 et 2004. Encore une fois, c'est dans le croissant périnordique que la hausse la plus forte peut être constatée (+11 %). Les deux indicateurs vont dans le même sens : les jeunes qui se sont déplacés se considéraient comme relativement libres de leurs mouvements et cette liberté a augmenté entre 1999 et 2004.

Le sentiment que les jeunes éprouvent de disposer d'une grande liberté dans le choix des lieux où s'installer – choix de partir ou de rester, choix d'aller ici ou là – ne peut que favoriser l'établissement d'un rapport dynamique avec les différents territoires où ils sont amenés à vivre. Le territoire est considéré comme un atout sur lequel on peut s'appuyer pour réaliser ses projets et non comme un système de contraintes qui impose à tous un unique chemin à suivre.

4.3 Valorisation accrue des régions non métropolitaines comme territoires d'aboutissement de la migration

Une autre question des sondages de 1999 et 2004 se proposait de mesurer les préférences quant au **type de lieu dans lequel les jeunes auraient aimé s'installer dans l'hypothèse d'un déménagement ultérieur**. Ces préférences sont apparues assez

diversifiées selon les types de régions (tableau 1). D'un sondage à l'autre, les préférences des jeunes des régions médianes sont demeurées relativement stables. Des variations plus importantes se sont manifestées chez les jeunes des deux autres types de régions. Dans le croissant périnordique, le choix de la banlieue d'une grande ville a régressé entre 1999 et 2004, chutant de 29 % à 21 %, tandis que le choix de la ville moyenne et le choix du village ont progressé (les changements de trois points de pourcentage et plus sont signalés dans le tableau).

Tableau 1. Évolution entre 1999 et 2004 du choix d'un type de lieu de destination lors d'un éventuel [nouveau] déménagement (en %), selon les sondages du GRMJ

	1999		2004
Croissant périnordique			
Grande ville	8	==	7
Banlieue d'une grande ville	29	↓	21
Ville moyenne	28	↑	33
Village	9	↑	12
Campagne	26	==	27
Régions médianes			
Grande ville	9	==	9
Banlieue d'une grande ville	32	==	31
Ville moyenne	21	==	23
Village	7	==	7
Campagne	31	==	30
Deux îles (Montréal-Laval)			
Grande ville	39	↓	32
Banlieue d'une grande ville	25	↑	29
Ville moyenne	11	↑	17
Village	4	==	3
Campagne	21	==	19
N.B. : Le changement est signalé comme croissance (↑) ou baisse (↓) si l'écart est de 3 % ou plus			

Tout se passe comme si les préférences des jeunes périnordiques s'étaient davantage centrées sur leur propre territoire : l'attrait pour les types de localités qui forment le tissu des régions incluses dans le croissant grandit (ville moyenne et village) ou se maintient (campagne). Dans les deux îles montréalaises, le choix de la grande ville a perdu de sa force entre 1999 et 2004. Entre ces deux mêmes dates, c'est la banlieue de la grande ville et la ville moyenne qui ont progressé le plus. Au total, la grande ville a perdu de son attractivité auprès d'un grand nombre de jeunes, citadins ou non, et la ville moyenne a

gagné du galon auprès de tous. Il y a sans doute là un atout pour les régions médianes ainsi que pour les régions périnordiques.

L'évolution de ces préférences peut être prise comme un indice d'un changement dans le rapport des jeunes au territoire. L'attraction émanant des zones métropolitaines continue certes à s'exercer avec puissance, mais c'est comme si elle plafonnait, libérant en quelque sorte les capacités d'attraction des autres types de territoire qui regagnent de ce fait du prestige aux yeux des jeunes. On peut faire l'hypothèse que l'attraction métropolitaine n'est pas égale pour tous les jeunes. Il y aura toujours une partie d'entre eux qui chercheront un style de vie dit « urbain », marqué par la diversité et le cosmopolitanisme, et qui seront candidats à s'établir dans une métropole. D'autres seront sensibles à des considérations comme l'accès à la propriété, la recherche de lieux propices pour voir leurs enfants grandir et se tourneront davantage vers les banlieues des grands centres dans certains cas, ou les petites et moyennes villes, voire les villages dans d'autres cas.

Pour résumer à grands traits les différences entre les deux sondages du GRMJ, les jeunes apparaissent comme plus mobiles, plus libres de leurs mouvements et moins enclins à se fixer dans les grands centres en 2004 qu'en 1999. Il n'y a pas eu d'édition de ce sondage depuis 2004, de sorte qu'il est impossible de comparer sur les mêmes bases la situation d'alors avec celle qui existe à la fin de la décennie 2010. Certaines indications tirées des travaux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)⁹ seront utilisées plus loin dans le texte pour établir comment a évolué la mobilité juvénile au Québec depuis 2004, soit la date du dernier sondage réalisé par le GRMJ.

5. Deuxième cadre de comparaison : différences entre jeunes venant s'installer en région métropolitaine

Cet exemple représente en quelque sorte le cas de figure classique de la migration juvénile. Des jeunes partent de leur village ou de leur petite ville et se rendent dans un grand centre pour étudier ou y faire leur vie. C'est une situation universellement connue et il n'y a pas de surprise à ce que l'on puisse comparer à cet égard deux pays aussi différents que le Brésil et le Québec.

Brandt (2011), dans sa thèse de doctorat, a étudié deux échantillons de jeunes originaires de régions non métropolitaines ayant choisi de s'établir dans une grande ville, celle de Porto Alegre au Brésil ou celle de Montréal au Québec. Les deux échantillons étaient composés chacun de 20 individus détenant des qualifications avancées. Les données cueillies étaient de nature qualitative.

Les trajectoires qui ont conduit les jeunes de régions non métropolitaines (au Québec, régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent) vers une grande ville sont assez similaires dans les deux pays. Un constat de départ s'impose sur l'attrait des zones métropolitaines sur les jeunes des deux pays en ce qui concerne l'accès à l'enseignement supérieur et à un marché du travail permettant de valoriser une formation pointue. Cela dit, les jeunes qui ont migré en région métropolitaine font, dans un deuxième temps, pratiquement tous état dans les deux pays des difficultés de

⁹ L'ISQ consacre une partie de son site web aux migrations internes. Voir Institut de la statistique du Québec (2019a).

l'intégration à la vie métropolitaine qui exige du temps et n'est pas parfaitement réussie chez tous les individus. Si l'opération a comporté des bénéfices importants, elle a néanmoins eu un coût moral et social et est apparue comme exigeante aux yeux des migrants. Enfin, troisième point commun aux jeunes migrants des deux pays, ils signalent l'émergence de nouveaux besoins et de nouveaux projets de vie à mesure que l'acclimatation à la vie métropolitaine se réalise : les raisons pour lesquelles ils sont venus s'installer dans une grande ville ne sont pas nécessairement les mêmes que celles qui les inciteront à demeurer en région métropolitaine ou à migrer de nouveau. Tous ne voyaient pas leur avenir dans la métropole, qui faisait ainsi figure de lieu transitoire pour une partie des jeunes migrants.

Jusqu'à là, les éléments du processus de migration vers la métropole qui ont été exposés étaient similaires chez les jeunes Brésiliens et chez les jeunes Québécois. Certaines particularités concernaient toutefois les Brésiliens. Pour plusieurs d'entre eux, la métropole comportait un aspect répulsif dû aux insécurités de la vie urbaine au Brésil et à l'anonymat de la grande ville qu'ils ressentaient assez fortement. Leur parti pris pour la qualité de vie, valorisée par plusieurs, les a conduits à examiner la possibilité de migrer de nouveau. Le retour au milieu d'origine n'a été envisagé de façon réaliste que par une petite minorité. Leur réussite dans la profession qu'ils ont choisie serait, à leurs yeux, compromise s'ils effectuaient une migration de retour. Ils ont considéré leur milieu d'origine comme n'offrant pas suffisamment d'occasions de se réaliser. Pour cette fraction des jeunes Brésiliens, les valeurs de la profession l'ont emporté sur l'attachement à leur milieu d'origine. En conséquence, ils ne se sont pas sentis totalement libres de leurs mouvements dans l'espace, ce qui a induit un rapport ambivalent avec le territoire métropolitain.

Pour résoudre ce dilemme vécu par plusieurs jeunes Brésiliens qualifiés, une petite partie d'entre eux a procédé à un arbitrage mettant en jeu les aspirations liées à leur carrière et le choix d'un milieu de vie où ils pourraient pratiquer à leur aise leur profession. Ainsi, sans renoncer à leurs objectifs professionnels, quelques jeunes, portés par une recherche active de qualité de vie, ont formulé le projet de s'établir dans une ville moyenne où ils pensaient trouver un milieu propice à la réussite professionnelle et, en même temps, un territoire plus accueillant, plus convivial et plus sécuritaire que la métropole.

Si les choix des jeunes Brésiliens sont apparus comme conditionnés par des rapports bien campés avec ces deux territoires que sont le milieu d'origine et la métropole, une autre influence, d'une force peut-être plus grande encore, est aussi intervenue dans l'exercice de ces choix. Cette influence a été exercée par la famille des jeunes migrants. Bon nombre d'entre eux ont reçu le soutien actif de leur famille lors de leur installation dans la métropole. Envoyer son enfant se former dans la métropole constituait une stratégie de promotion (ou de reproduction) sociale pour plusieurs familles¹⁰. Dans cette perspective, l'échec était difficilement toléré. Un fils ou une fille devait se localiser

¹⁰ Évidemment, les pressions de l'entourage peuvent toucher des jeunes dans tous les pays. Le fait que les parents de jeunes vivant dans des localités non métropolitaines puissent encourager leur enfant à migrer vers un grand centre urbain pour faire des études supérieures ne se rencontre pas seulement au Brésil. Stanek (2000), qui a étudié plusieurs localités agricoles et forestières du Québec, a observé dans ses recherches la persistance de cette stratégie à l'intérieur de certaines familles dans les localités rurales des régions dépendant de l'exploitation des ressources naturelles.

là où le succès professionnel serait au rendez-vous, ce qui excluait pour plusieurs le retour au milieu d'origine ou le choix d'une petite ville. Les jeunes, dans ce processus, ont contracté une dette symbolique envers leurs parents.

Pour ce qui est des jeunes Québécois, ils se sont sentis, en comparaison avec les Brésiliens, plus libres et dans leurs stratégies professionnelles et dans les choix des territoires où s'installer. Le retour au milieu d'origine a d'ailleurs été envisagé par un plus grand nombre d'entre eux.

Le rapport au territoire des jeunes Brésiliens emprunte des voies plus balisées que celui des jeunes Québécois. D'une part, la sphère professionnelle occupe chez eux une place plus importante que chez les Québécois dans le choix des lieux où s'établir; d'autre part, certains impératifs culturels liés aux traditions familiales font que les critères de choix d'une localité de résidence qui soit conforme aux attentes des parents sont perçus comme beaucoup plus contraignants par les Brésiliens que par les Québécois. Jusqu'à un certain point, cette situation influence l'attachement que les jeunes éprouvent envers leur région d'origine. Au Québec, où les jeunes se sentent comparativement plus libres de leurs choix, le sentiment d'appartenance au territoire d'origine et la volonté de travailler à son développement sont nettement plus marqués qu'au Brésil où les jeunes disposent de moins de choix et ressentent davantage les contraintes sociales qui pèsent sur eux.

6. Troisième cadre de comparaison : différences entre migrants interrégionaux entrants et migrants de retour

La situation qui est à la base du présent cadre de comparaison est peu souvent traitée et représente le mouvement inverse de ce qui vient tout juste d'être présenté, à savoir le parcours de jeunes, non pas qui quittent une région non métropolitaine, mais qui viennent s'y installer. L'exemple servant à illustrer cette situation provient d'un mémoire de maîtrise réalisé par Malenfant (2010). Les jeunes rejoints dans ce travail de recherche ont tous fait la démarche de migrer dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM). Certains, désignés comme migrants interrégionaux entrants, sont originaires d'autres régions, mais un certain nombre, désignés comme migrants de retour, ont grandi en GÎM et, après plusieurs années passées au loin, ont décidé de se réimplanter dans leur région d'origine. Dans tous les cas, les jeunes ont délibérément choisi la région GÎM pour venir y vivre.

Les motifs de choix de la région comme milieu de vie traduisent l'importance qu'ils attachaient à la qualité de vie qui tient autant aux attributs du milieu physique qu'aux relations avec les gens. Si ces jeunes, qui avaient tous dépassé le cap des deux ans de résidence sans interruption en GÎM, continuaient d'y vivre, c'est qu'ils avaient développé un attachement suffisant envers la région et avaient réussi minimalement leur intégration au milieu. Certaines différences sont apparues entre les migrants qui n'étaient pas originaires de la région (migrants entrants) et ceux qui l'étaient (migrants de retour), mais pour l'essentiel, ce sont les mêmes facteurs qui nourrissent l'attachement à la région et l'intégration sociale des deux catégories de migrants. En ce qui concerne l'attachement à la région, les facteurs mentionnés par les migrants étaient la qualité de vie (milieu sans pollution, sécuritaire, tranquille), la proximité et le caractère grandiose de la nature, la conscience environnementale, le mode de vie empreint de simplicité. Quant à l'intégration sociale, elle reposait sur des facteurs comme

l'établissement d'un réseau de relations, la constitution de relations de couple et de rapports familiaux satisfaisants, la disponibilité de l'emploi et l'accès au logement.

Que plusieurs jeunes aient fait le geste de s'installer dans la région GÎM ne signifie pas que cette démarche est envisageable pour tous les jeunes.

Les jeunes qui optent pour migrer dans la région [GÎM] possèdent déjà certaines valeurs ou se distinguent par certains traits de caractère qui les prédisposent à faire ce choix. Ces valeurs et traits de caractère font déjà partie de leur identité. Par exemple, les jeunes dont la sensibilité environnementale est déjà aiguisée porteront un intérêt spécial à la région GÎM et auront le goût de s'y rendre. [...] L'identité des jeunes agirait donc comme un filtre effectuant une sorte de présélection des jeunes candidats à la migration. (Malenfant, Côté et Tita, 2013, p. 48)

Une fois installés dans la région GÎM, la majeure partie des jeunes migrants ont développé un fort sentiment d'appartenance envers la région, sentiment qui s'incorpore à leur identité et contribue à l'enrichir.

Le rapport au territoire des jeunes venus s'installer en GÎM prend en compte autant le milieu physique que le milieu social. Pour bien des jeunes, ce rapport englobe la satisfaction des intérêts matériels (emploi et logement satisfaisants) tout autant que les valeurs (conscience environnementale) et les considérations esthétiques (beauté des paysages) et inclut même un élément affectif (attachement à la région). Leur migration constitue pour eux une expérience humaine à multiples dimensions.

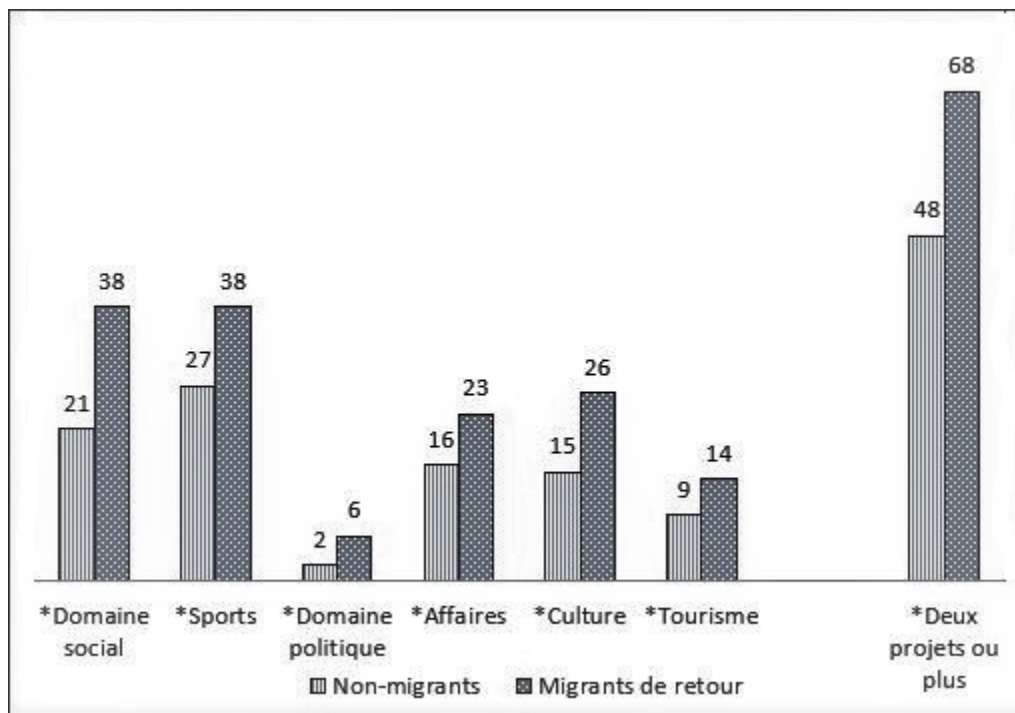
7. Quatrième cadre de comparaison : différences entre non-migrants et migrants de retour

Dans sa thèse de doctorat, Potvin (2006) a porté son attention sur les migrants de retour, ces jeunes qui, après avoir quitté leur région d'origine, ont choisi de s'y réinstaller après quelques années passées à l'extérieur. Le corpus sur lequel il a travaillé est le premier sondage du GRMJ effectué en 1999. Il s'est concentré sur les migrants de retour de cinq des six régions du croissant périnordique (Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). Il a choisi de les comparer aux non-migrants des mêmes régions, car ce sont les jeunes les plus dissemblables entre eux sur le plan de la mobilité. En effet, les migrants de retour font partie des jeunes qui ont le plus de déplacements migratoires à leur actif. Tout migrant de retour a décidé au moins deux fois de migrer, soit au moment de quitter sa région et au moment de s'y réimplanter. Par définition, le non-migrant n'a jamais quitté sa région d'origine et, même dans la recherche de Potvin (2006), sa localité d'origine : le non-migrant n'a donc jamais pris de décision de migrer.

La combinaison et l'entrelacement de 12 variables ont permis à Potvin de constituer trois variables synthèses qui peuvent servir d'indicateurs de l'engagement des jeunes envers leur milieu : la création de projets, l'implication et l'intérêt (Potvin, 2005). Dans les trois cas, les migrants de retour ont obtenu de meilleurs scores que les non-migrants.

Sur le plan de la création de projets, les migrants de retour sont passés à l'acte plus souvent que les non-migrants et ce dans chacun des domaines considérés (figure 2).

Figure 2. Pourcentage des non-migrants et des migrants de retour affirmant avoir créé des projets, selon les domaines, 1999

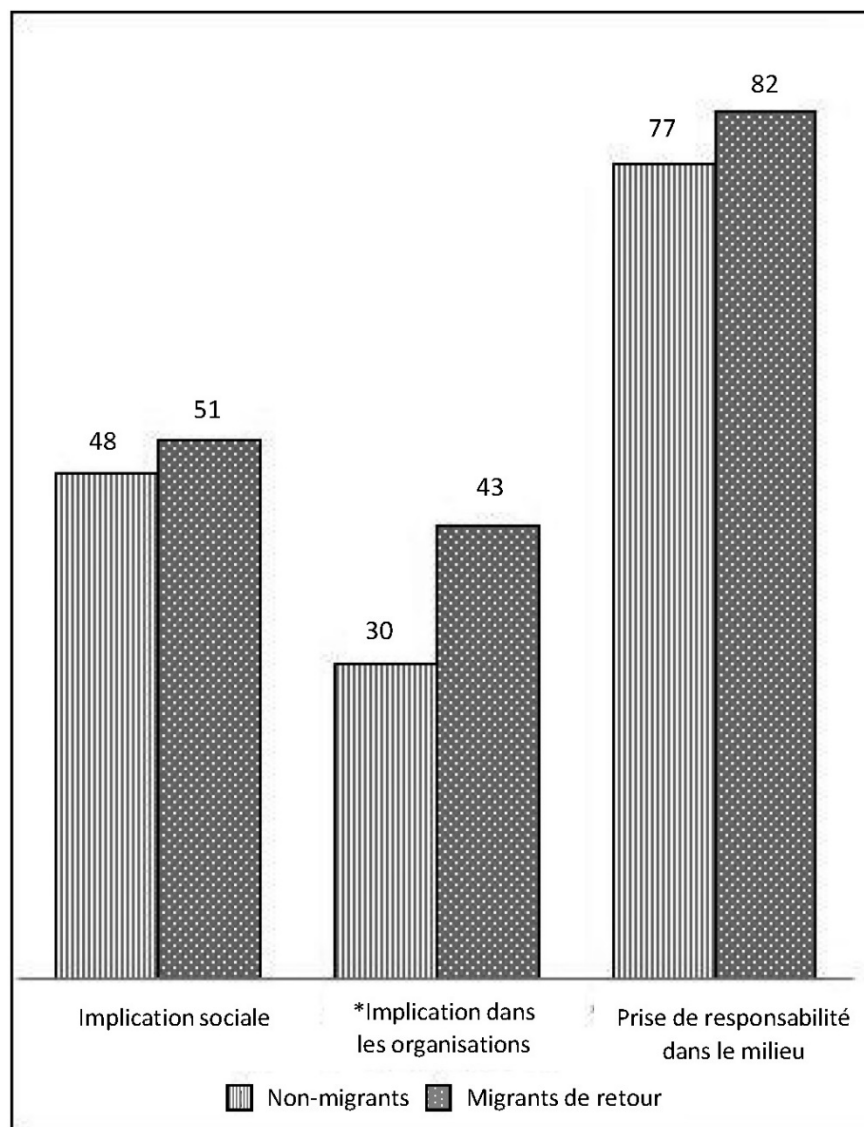


Source : Premier sondage du GRMJ (l'astérisque* indique une différence statistiquement significative)

Même si l'on neutralise l'action de facteurs comme l'âge (les migrants de retour ont deux ans de plus en moyenne que les non-migrants) ou la formation scolaire (les migrants de retour ont une meilleure formation que les non-migrants), l'avance des migrants de retour se maintient. Le fait d'avoir eu à s'éloigner de son territoire d'origine et de s'y réinvestir par la suite entraîne un approfondissement des motivations et injecte une détermination nouvelle de changer les choses et d'aller de l'avant.

Sur le plan de l'implication, les différences entre les migrants de retour et les non-migrants sont plus ténues, mais elles demeurent en faveur des migrants de retour (figure 3).

Figure 3. Pourcentage des non-migrants et des migrants de retour affirmant s'être impliqués, selon les domaines, 1999



Source : Premier sondage du GRMJ (l'astérisque* indique une différence statistiquement significative)

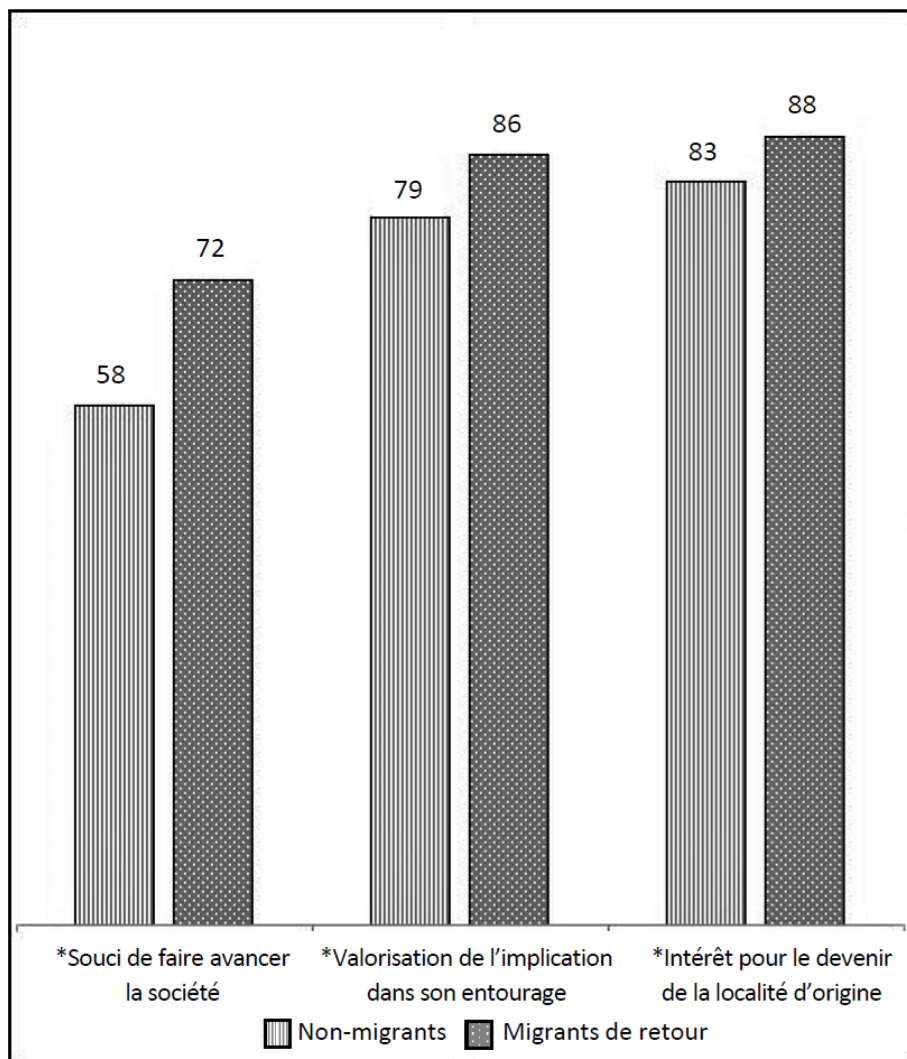
Les migrants de retour sont plus disponibles que les non-migrants à consacrer leur temps et leur énergie à l'avancement de leur communauté. Ils démontrent une capacité plus soutenue à s'impliquer dans leur milieu que les jeunes qui n'ont jamais quitté leur localité d'origine.

Pour ce qui est des variables relatives à l'intérêt, elles ne mesurent pas un comportement effectif, mais concernent plutôt des dispositions ou des intentions qui sont présentes chez les sujets. Le lien avec l'engagement envers le milieu est moins fort, mais il existe tout de même.

Dans ce cas-ci comme dans les deux autres variables synthèses, les migrants de retour devancent les non-migrants (figure 4). Leur sentiment d'appartenance au territoire, tel que mesuré par l'intérêt face au devenir de leur région en particulier, est plus fort, ils

sont davantage enclins à penser qu'ils peuvent réaliser des choses pour faire avancer la société et ils penchent dans une plus grande proportion que les non-migrants vers une attitude altruiste dans la vie (s'impliquer dans son entourage) plutôt que vers une attitude de retrait (vivre en solitaire).

Figure 4. Pourcentage des non-migrants et des migrants de retour manifestant de l'intérêt pour le mieux-être de la société et de leur milieu, selon les domaines, 1999



Source : Premier sondage du GRMJ (l'astérisque* indique une différence statistiquement significative)

Au total, sur les trois dimensions de la création de projets, de l'implication et de l'intérêt, l'engagement des migrants de retour envers leur milieu est supérieur à celui des non-migrants.

Les différences constatées entre non-migrants et les migrants de retour, tant sur le plan des comportements que sur celui des intentions, se traduisent par des rapports au territoire contrastés. Il ne fait pas de doute que les non-migrants habitent un territoire qui leur est familier, pour lequel ils peuvent éprouver de la fierté et envers lequel ils manifestent de l'intérêt. Ils sont toutefois surpassés par les migrants de retour dont le degré d'implication dans la région et l'intensité dans l'intérêt porté au territoire sont

plus marqués. Une explication possible de l'écart observé tient au fait que les non-migrants ont choisi leur région d'une façon qu'on pourrait qualifier de plutôt passive, alors que les migrants de retour l'ont fait de façon beaucoup plus active. Les migrants de retour, forts d'une expérience qui les a amenés à vivre dans plusieurs territoires, ont fait un choix délibéré en se fixant dans le territoire où ils avaient grandi. Ils ne manquaient certainement pas de renseignements sur le lieu, ses attributs, ses atouts et ses limites. Leur retour a constitué une sorte d'adhésion à ce que le territoire pouvait leur proposer et ils ont fait leur choix en toute connaissance de cause.

8. Quelques acquis de ces diverses recherches

Au terme de cet examen de divers travaux sur la migration des jeunes menés dans le cadre du GRMJ, il convient de signaler quelques acquis de cette expérience de recherche et de se demander si les tendances relevées dans les recherches de l'équipe demeurent d'actualité au vu de l'évolution qui s'est produite depuis milieu la décennie 2000, moment des dernières opérations de recherche de l'équipe.

Les acquis, au nombre de trois, concernent l'autonomie relative des jeunes acteurs de la migration interne, le fait que tous les territoires, même ceux qui éprouvent des difficultés, conservent une attractivité minimale et l'importance de la migration de retour. Ces acquis peuvent servir de jalons dans la poursuite de recherches futures.

8.1 *Autonomie relative des jeunes acteurs de la migration interne*

La migration n'est pas vécue essentiellement sous le mode de la contrainte ou de la nécessité. Les migrants disposent toujours d'une marge de choix lorsqu'ils décident de partir et lorsqu'ils ciblent un lieu pour se relocaliser. Cela établit d'emblée un rapport positif avec le territoire de destination. Dans certains cas, la marge de manœuvre est plus importante et dans d'autres, elle l'est moins. La comparaison des Brésiliens et des Québécois qui quittent un territoire non métropolitain pour s'installer dans une métropole illustre cette différence. Les premiers se sentent davantage incités à partir par les circonstances ou par les attentes de leur famille et les seconds ont davantage l'impression que leur décision est autonome.

8.2 *Attractivité minimale de tous les territoires*

Aucun territoire n'est complètement répulsif. Il faut reconnaître que certains sont plus attractifs que d'autres. La capacité d'attraction des zones fortement urbanisées est évidente. Pour autant, même les régions qui traditionnellement subissent des pertes démographiques se traduisant souvent par le départ d'une partie de la population jeune accueillent régulièrement de nouveaux arrivants et conservent de ce fait une attractivité minimale¹¹. L'arrivée de cohortes jeunes en GIM l'illustre. Il y a bien sûr le cas de Gaspésiens et Gaspésiennes de naissance qui reviennent vivre au bercaïl après

¹¹ Le thème du potentiel d'attraction des régions québécoises a fait l'objet d'un article de Beaudry, Laflamme, Deschênes et Aguir (2014). Les auteurs affirment que leurs « résultats vont à l'encontre des conclusions [de certains] auteurs [...] selon lesquels l'importance des facteurs économiques comme le marché du travail et les opportunités de carrière ne sont pas à négliger dans le processus d'attraction régionale (p.377). Les facteurs qui jouent le plus dans l'attraction seraient la qualité de vie appréhendée entre autres par l'abondance de l'offre culturelle et les politiques concertées visant le cadre de vie, par exemple en ce qui concerne les services offerts aux jeunes familles.

plusieurs années d'absence, mais on trouve aussi des jeunes originaires d'autres régions qui viennent s'installer en GÎM. Le départ n'est pas la seule figure de la migration juvénile. L'arrivée de jeunes qui viennent s'installer constitue une réalité dont l'importance a grandi au cours des dernières années.

La recherche de Malenfant (2010) a montré que l'installation réussie de nouveaux venus en GÎM était grandement favorisée par le bagage et les valeurs que les jeunes possédaient déjà avant leur arrivée. La disponibilité d'emplois, à elle seule, ne garantit pas la réussite de la migration. Des cas d'installation réussie sont périodiquement relatés dans les médias. On y souligne l'importance de facteurs comme l'amour du plein air, l'attrait pour le paysage, l'adaptation aux us locaux, le sentiment de bien-être (Gélinas, 2018). L'état du milieu naturel et du milieu social compte donc pour beaucoup. Ceux et celles qui viennent s'installer dans un territoire comme la région GÎM sont en résonance avec les attributs de la région et possèdent des traits identitaires qui les prédisposent à s'adapter à leur nouveau milieu de vie. Dans les cas où l'adaptation s'effectue bien, il s'installe une sorte de dialectique entre la personne qui migre et la région.

8.3 Importance de la migration de retour

La migration de retour est un phénomène porteur pour les régions non métropolitaines. Il vaut la peine de s'attarder quelque peu sur ces individus particuliers que sont les migrants et migrantes de retour. Il faut bien sûr considérer que ce ne sont pas tous les jeunes ayant quitté une région qui sont candidats à y revenir. Le cas de la GÎM étudié par Malenfant (2010) montre que des éléments constitutifs de l'identité des migrants de retour, souvent acquis dans leur enfance, ont pu les inciter à se réinstaller dans la région. Autrement dit, les individus qui ont fait le choix de revenir possèdent des qualités et des aspirations qui s'harmonisent bien avec le paysage social et culturel de leur région. Cela explique un peu pourquoi ils démontrent une forte inclination à s'engager dans leur milieu, ce que par ailleurs Potvin (2006) a établi dans sa recherche. Si les gens qui partent font le malheur de la région, la partie qui revient peut faire son bonheur. La migration des jeunes, souvent considérée comme une fatalité en raison du départ des « forces vives » et de la fuite des cerveaux qu'elle représente, possède heureusement un autre visage. Ceux qui se réimplantent dans leur région d'origine apportent avec eux de nouvelles compétences, de nouvelles idées, de nouvelles façons de faire qui peuvent être à l'avantage de la région considérée. De plus, faisant preuve d'un engagement plus marqué dans leur milieu, ils ont la capacité de développer ce que l'on pourrait appeler un rapport augmenté au territoire.

8.4 Des tendances qui se poursuivent ?

Il est légitime de chercher à savoir si les résultats du GRMJ collent toujours à la situation des jeunes migrants de la fin de la décennie 2010. Par exemple, on peut se demander si les tendances mises en évidence par la comparaison des données du sondage de 1999 avec celles du sondage de 2004 se poursuivent jusqu'à aujourd'hui. La mobilité a-t-elle continué à s'accroître ? La liberté de mouvement a-t-elle encore progressé ? L'intérêt pour les territoires non métropolitains a-t-il grandi ? Aucun sondage panquébécois n'ayant été réalisé sur le sujet de la migration interrégionale des jeunes adultes au Québec depuis 2004, il ne sera pas possible de fournir une réponse stricte à ces questions. Néanmoins, étant donné que d'autres analyses chiffrées sur le sujet de la

migration interrégionale ont été faites au Québec, il sera possible d'en tirer des indications pour tenter d'apporter des réponses aux questions qui viennent d'être formulées.

Des données sur la migration interne sont produites annuellement par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir du fichier universel des personnes bénéficiant de la couverture du régime public d'assurance-maladie. Bien des différences, méthodologiques entre autres, existent entre les données du GRMJ et celles de l'ISQ. Les données du GRMJ a) ont été cueillies auprès d'un échantillon de la population jeune; b) mesurent tous les déplacements de domicile des sondés depuis la décohabitation d'avec leurs parents, certains de ces déplacements pouvant remonter à plusieurs années; c) contiennent, en plus des renseignements sur les déplacements, des informations sur les perceptions, les préférences, les motivations et certains comportements des jeunes autres que des déplacements. Les données de l'ISQ a) portent sur l'ensemble de la population (la catégorisation des âges en tranches de cinq ans permet parfois d'isoler les 20-34 ans, toutefois); b) ne concernent dans la majorité des tableaux produits que les changements de domicile d'une année à la fois (dans certains tableaux, l'ISQ fournit une statistique sur cinq ans); c) ne touchent pas aux perceptions, préférences et motivations et ne considèrent pas d'autres comportements que le changement de résidence. Ces différences font que l'interprétation d'une comparaison des proportions de sortants et d'entrants dans les deux sources de données est délicate. Toutefois, certaines tendances ressortent.

Quel portrait de la mobilité interrégionale se dégage-t-il des données de l'ISQ ? On peut distinguer trois phases. Premièrement, entre le début et la fin de la décennie 1990 la mobilité a augmenté de façon sensible au Québec¹². Le premier sondage du GRMJ prend justement place à la toute fin des années 1990, donc dans une période où la mobilité était en progression. Deuxièmement, dans la première moitié de la décennie 2000, la mobilité s'est maintenue sensiblement au même niveau élevé qu'à la

¹² Les chercheurs de l'ISQ (Girard, Thibault et André, 2002) ont effectué des bilans quinquennaux de la migration interrégionale au Québec pour la décennie 1990. La compilation de l'ensemble des migrations interrégionales, tous âges confondus, donne près de 580 000 migrants entre 1991 et 1996 contre un peu plus de 680 000 entre 1996 et 2001, ce qui représente une majoration de 17,5 % environ. Le ratio des migrants interrégionaux sur la population totale est de 8,3 dans la période 1991-1996 et de 9,5 dans celle de 1996-2001. Les données sur la migration interrégionale tous âges confondus proviennent des tableaux 1.1 et 1.2 de la publication. Chez les 20-34 ans, les migrations interrégionales sont passées de 229 000 à 258 000 entre les deux périodes quinquennales, ce qui représente une hausse de 12,7 %. Chez les 20-34 ans toujours, le ratio des migrants interrégionaux sur la population totale de cette fourchette d'âge est respectivement de 14,7 et de 18,3 dans les deux périodes. Pour obtenir les résultats s'appliquant aux 20-34 ans, l'auteur a dû combiner les données de trois tranches d'âge de cinq ans provenant des tableaux 1,5 à 1.10 de la publication.

fin des années 1990¹³. C'est à ce moment que le second sondage du GRMJ a été réalisé. Enfin, dans la seconde moitié de la décennie 2000 et dans la décennie 2010, la mobilité interrégionale a fléchi par rapport au niveau atteint dans le plateau correspondant à la période antérieure¹⁴. L'évolution peut donc être résumée de la façon suivante : augmentation, plateau, diminution.

Ce résumé succinct des données compilées par l'ISQ peut apporter une réponse à la première des questions posées plus haut : la mobilité a-t-elle continué à s'accroître ? La réponse est bien entendu que la mobilité est moindre à la fin de la décennie 2010 que ce qu'elle était quand les sondages du GRMJ ont été réalisés. Ces données laissent même entrevoir une contradiction entre le portrait qui ressort des deux sondages du GRMJ et le portrait de la deuxième période, celle du plateau, telle qu'elle apparaît dans les publications de l'ISQ. Le dernier sondage de GRMJ ayant été effectué dans une période où la mobilité avait atteint un plateau, comment se fait-il que les données du groupe indiquent une progression de la mobilité ? Il y a en effet apparence de contradiction. Mais la situation trouve une explication plausible dans la méthodologie employée par le GRMJ. Les sujets ayant répondu au questionnaire du sondage devaient faire part de tous leurs changements de domicile depuis le moment où ils avaient cessé d'habiter chez leurs parents. En moyenne, les migrants interrégionaux de l'échantillon de 1999 avaient 29 ans au moment du sondage et avaient cessé de vivre avec leurs parents à l'âge de 19 ans, tandis que les migrants interrégionaux de l'échantillon de 2004 étaient âgés de 28 ans au moment du sondage et avaient quitté le domicile familial à l'âge de 20 ans. C'est donc dire que leur histoire de migration avait en moyenne commencé respectivement 10 et 8 ans plus tôt que la date à laquelle le sondage avait été fait, soit vers 1989 pour le sondage de 1999 et vers 1996 pour le sondage de 2004. Or, l'espace de temps séparant 1989 et 1996 correspond bien à une époque où la migration était en croissance importante. C'est la trace de cette croissance passée qui s'est retrouvée signalée dans la comparaison des deux sondages. Sur le fond, les deux sources que sont les données du GRMJ et les données de l'ISQ présentent le même portrait d'une mobilité en croissance entre le début et la fin des années 1990. Il faut simplement, dans le cas du GRMJ, tenir compte d'un certain décalage temporel dû à la méthodologie employée.

¹³ Ce maintien du niveau des migrations interrégionales peut être désigné comme un plateau. Les chiffres illustrant la situation dans cette période de plateau viennent encore de l'ISQ (Institut de la statistique du Québec, 2019b). À chaque année entre 2001 et 2006, le Québec a compté environ 220 000 personnes qui ont effectué une migration interrégionale. Le ratio des migrants interrégionaux sur la population totale a été de 3,0 pendant cette période. Chez les jeunes adultes de 20 à 34 ans (combinaison de trois tranches de cinq ans par l'auteur), environ 93 000 d'entre eux ont chaque année changé de région de domicile, ce qui représente un ratio de 6,4 sur la population totale des gens de cet âge. Les données de la note précédente ne peuvent être comparées directement avec celle de la présente note : dans le présent cas, les données sont livrées sur une base annuelle, alors que les données de la note précédente venaient de bilans quinquennaux.

¹⁴ Selon la même source que celle qui a été utilisée à la note précédente (Institut de la statistique du Québec, 2019b), à chaque année entre 2007 et 2018, le Québec a compté environ 200 000 personnes qui ont effectué une migration interrégionale. Le ratio des migrants interrégionaux sur la population totale a été de 2,6 pendant cette période. Chez les jeunes adultes de 20 à 34 ans (combinaison de trois tranches de cinq ans par l'auteur), environ 81 000 d'entre eux ont chaque année changé de région de domicile, ce qui représente un ratio de 5,5 sur la population totale des gens de cet âge.

La deuxième question formulée plus haut concernant la liberté que les migrants interrégionaux éprouvaient lors de leurs déplacements ne peut bénéficier d'un éclairage provenant des données de l'ISQ. La raison en est simple : ce sentiment de liberté a pu être identifié grâce à deux questions identiques dans chaque sondage mesurant les perceptions des répondants sur les choix de lieux qui s'offraient à eux quand ils ont décidé d'aller habiter dans une autre région que celle du domicile de leurs parents. Les données compilées par l'ISQ ne touchent pas aux perceptions des gens qui optent pour changer de région de résidence.

Quant à savoir si l'intérêt pour les territoires non métropolitains a grandi chez ceux qui migrent – ce qui était l'objet de la troisième question formulée plus haut – on ne peut à strictement parler faire de comparaison entre les données du GRMJ et celles de l'ISQ sur ce sujet pour la même raison que celle qui vient d'être donnée, à savoir que les données compilées par l'ISQ ne concernent pas les perceptions, préférences ou opinions des migrants. On peut tout de même relever que les analystes de l'ISQ ont noté à diverses reprises dans leurs publications de la décennie 2010 que certaines régions dites « éloignées » ou périnordiques dans la terminologie du présent article avaient connu certaines années une amélioration notable de leur bilan migratoire avec moins de déplacements vers les grands centres et plus d'entrées en provenance d'autres régions.¹⁵

En somme, la triangulation avec les données de l'ISQ ne permet de se prononcer que sur l'une des trois questions qui ressortaient de la comparaison des deux sondages du GRMJ, à savoir l'augmentation de la mobilité chez les jeunes adultes. Cette augmentation a bien été réelle pendant la décennie 1990. On trouve bien la trace de cette augmentation dans les sondages GRMJ et l'on peut expliquer pourquoi elle s'est manifestée avec un décalage dans le temps par rapport aux mesures effectuées par l'ISQ. La suite des travaux de l'ISQ montre que la mobilité a subi un certain recul pendant la seconde moitié de la décennie 2000 et pendant la décennie 2010¹⁶. Ces périodes n'ayant pas été touchées par les sondages du GRMJ, il n'y avait toutefois pas de probabilité que le groupe de recherche capte cette nouvelle tendance dans ses résultats de 1999 et 2004.

9. Conclusion

Dans la dernière décennie du 20^e siècle et la première du 21^e siècle, le GRMJ a fait avancer la recherche sur la migration interne des jeunes au Québec. Les orientations adoptées au moment de la genèse de l'équipe ont guidé la démarche du groupe au fil des années. Les chercheurs et chercheuses du groupe ont souscrit à l'approche qui veut que les jeunes aient une part active dans leur migration, qu'ils aient la capacité

¹⁵ Dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, par exemple, certaines années se sont même terminées sur un bilan positif (Thériault, 2009; St-Amour et Institut de la statistique du Québec, 2018; Gélinas, 2018). Ces constats se rapportent à des années qui ne font pas partie des périodes couvertes par les recherches du GRMJ et qui leur sont postérieures. Les mêmes éléments que ceux qui sont exposés dans le présent article (voir sections 3.3 et 7.2) peuvent avoir joué, mais il se peut aussi que cette situation plus favorable de certains territoires périnordiques soit attribuable à d'autres facteurs.

¹⁶ Cela dit, le groupe d'âge qui, systématiquement, affiche année après année le taux de mobilité le plus élevé est celui des 20-29 ans. Les jeunes adultes, même s'il y a des fluctuations dans l'intensité de leur mouvement, demeurent, dans toutes les périodes, les sujets les plus mobiles de la société québécoise.

d'exercer certains choix et qu'ils ne soient pas le jouet passif des ajustements de marché – marché de l'emploi, entre autres – ou la victime aveugle des distorsions introduites par les programmes gouvernementaux, en particulier les programmes de soutien du revenu censés réduire sinon empêcher la mobilité des gens.

Dans les méthodes qu'il a élaborées (schéma d'entrevue pour les entretiens semi-directifs et questionnaire détaillé pour les sondages), le groupe s'est intéressé aux multiples facettes de la migration en s'attachant à recueillir des informations précises sur les comportements des jeunes, mais aussi sur leurs représentations et leurs motivations, sur les liens sociaux dans lesquels ils étaient insérés et sur les influences culturelles auxquelles ils étaient exposés. Les comportements, représentations, etc. ont été documentés chez les gens ayant choisi de quitter leur milieu d'origine, mais aussi chez les jeunes ayant décidé d'y rester. C'est ainsi que la sélection des répondants aux deux grands sondages a toujours visé la constitution d'un échantillon représentatif de tous les jeunes, incluant les mobiles et les immobiles, et ce, autant dans l'ensemble du Québec que dans chacune de ses régions. Des suréchantillons pondérés ont été tirés dans certaines régions peu peuplées afin de rejoindre un nombre suffisant d'informateurs pour broser un portrait valable de la situation régionale. Cette approche a fait apparaître des nuances importantes dans la situation respective des régions les unes par rapport aux autres. Elle a aussi permis d'élaborer des typologies pertinentes de migrants ou de régions et de bien maîtriser les critères justifiant le rattachement aux différentes catégories de ces typologies.

Les travaux du GRMJ ont apporté un certain renouvellement en matière d'étude des migrations internes des jeunes, entre autres en introduisant un nouveau vocabulaire qui a été largement adopté, même si son acceptation n'a pas été universelle. Cela s'est traduit, entre autres, par le délaissement progressif du terme « exode » que les membres du GRMJ ont unanimement tenu à l'écart, sauf pour l'utiliser comme repoussoir. Il faut souligner que les travaux du GRMJ ont trouvé un écho réel chez certains acteurs de la société civile comme l'organisation Place aux jeunes qui a profité des analyses du GRMJ pour nourrir sa réflexion et peaufiner ses stratégies.

Dans le renouvellement de la recherche auquel a contribué le GRMJ, il ne faut pas négliger l'influence qu'il a pu avoir sur les nouveaux chercheurs. Cela a été le cas, entre autres, de certains étudiants et étudiantes qui ont adopté l'approche et la méthodologie du GRMJ dans leurs travaux. Des trois recherches menées par des étudiants mentionnées dans le présent texte, une a été conduite par Dominique Potvin, qui était membre du GRMJ, et les deux autres ont été réalisées par Grazielle Brandt et Éric Malenfant qui n'étaient pas membres du groupe, mais qui se sont servis des outils élaborés par celui-ci.

Le rapport au territoire est une préoccupation qui a été présente dans les recherches du GRMJ à toutes les étapes de l'existence du groupe. Dès les premiers travaux du groupe, de nature plutôt exploratoire, l'impératif d'enquêter sur plusieurs terrains s'est imposé. Les membres avaient la conviction que les choses ne se passaient pas de la même façon partout et que chaque territoire habité recelait des traits singuliers. Ces particularités pouvaient tenir à la géographie des lieux, au type d'habitat, aux activités que l'on y pratique, à la nature des emplois et à leur caractère saisonnier ou non, à la dotation en services (sociaux, sanitaires, éducatifs, commerciaux), aux réseaux

présents dans le territoire, aux habitudes culturelles, etc. Ce faisceau de caractéristiques imprime en quelque sorte une marque sur les jeunes qui y vivent et fait déjà naître une forme de rapport au territoire.

Par ailleurs, le fait de considérer les jeunes comme actifs dans le processus de migration a conduit les membres du GRMJ à envisager la migration comme indissociable de la socialisation des jeunes¹⁷, comme faisant partie en somme de leur apprentissage de la vie en société. Lors de la migration, les jeunes ont l'occasion d'accumuler des expériences de vie, de parfaire leur formation, de poursuivre des projets professionnels et, dans le meilleur des cas, d'affirmer leurs préférences et de vivre selon leurs valeurs. Plus le territoire choisi est en adéquation avec les attentes et les objectifs des jeunes qui décident d'y vivre, plus le lien avec le territoire devient puissant. Dans le présent texte, les expressions comme « sentiment d'appartenance au territoire » et « attachement à la région » traduisent assez bien le rapport très étroit qui peut se développer entre certains jeunes et le territoire qu'ils habitent. Le rapport au territoire est alors ressenti par ces jeunes comme une relation dynamique qui contribue à la construction de leur identité en même temps qu'elle est porteuse d'avenir et qu'elle favorise la réalisation des projets personnels et collectifs.

Bibliographie

- Aldhuy, J. (2008). Au-delà du territoire, la territorialité ? In F. Cavaillé et J. Milian (dir.), Dossier thématique « Mobiliser la notion d'acteur en géographie », *GÉODOC*, 55 (p. 29-36). Toulouse, Documents de recherche de l'Institut Daniel-Faucher, Département géographie-aménagement, Université de Toulouse-le-Mirail.
- Côté, S. (1997). Migrer : un choix ou une nécessité. Une enquête à l'échelle d'une région. In M. Gauthier (dir.), *Pourquoi partir ? Les migrations des jeunes d'hier et d'aujourd'hui* (p. 63-85). Québec : Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC (Institut québécois de recherche sur la culture).
- Côté, S. et D. Potvin (1998). Réversibilité du parcours migratoire et contexte régional. In S. Côté et M.-U. Proulx (dir.), *Espaces en mutation* (p. 101-116). Rimouski : Groupe de recherche sur le développement régional, de l'Est-du-Québec, Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ) et Chicoutimi : Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR), Université du Québec à Chicoutimi.

¹⁷ María Eugenia Longo (2016) a souligné « l'affaiblissement des principales institutions de socialisation comme l'école et la famille en tant que cadres sociaux d'intégration » (p. 48-49). Certes, cette situation rend les parcours de vie des jeunes plus labiles aujourd'hui qu'autrefois. On peut cependant considérer que la socialisation prend de nouveaux chemins et se fonde plus qu'auparavant sur les expériences des jeunes, dont celle de la migration. Les haltes et soubresauts dans les parcours de vie traduisent « non seulement les arbitrages individuels mais également l'inscription des individus dans des structures et des normes sociales. Dans cette perspective, les bifurcations ne constituent pas que des exceptions ou des anomalies : [par exemple] les individus se saisissent des ressources matérielles et cognitives propres aux politiques publiques des espaces nationaux dans lesquels ils évoluent pour construire leurs changements d'orientation » (p. 56-57).

- Côté, S. et D. Potvin (2004). La migration interrégionale des jeunes au Québec : des parcours différenciés selon le lieu d'origine. In P. LeBlanc et M. Molgat (dir.), *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps* (p. 33-80). Québec : Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC (Institut québécois de recherche sur la culture).
- Côté, S. (2008). Comparaison des données de deux sondages sur la migration des jeunes au Québec. In M. Gauthier et P. LeBlanc (dir.), *Jeunes et dynamiques territoriales – tome 1 Migrations* (p. 51-100). Québec : Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC (Institut québécois de recherche sur la culture).
- Côté, S., C. Girard, P. LeBlanc et J. Kurtness (2014). Premier regard. Mobilité et construction identitaire chez les jeunes des Premières nations au Québec (Canada). Innus, Atikamekw et Algonquins. In D. Maltais et S. Tremblay (dir.), *Enjeux théoriques et pratiques en développement local et régional : 30 ans de recherches au GRIR* (p. 71-108). Chicoutimi : Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR), Université du Québec à Chicoutimi.
- Beaudin, M. (2013). Profil, perceptions et attentes des jeunes migrants et non-migrants de la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, 2, 45-63.
- Beaudry, C., J. Laflamme, A.-A. Deschênes et M. Aguir (2014). L'attraction des diplômés universitaires en région périphérique : l'influence des facteurs régionaux. *Recherches sociographiques*, 55 (2), 363-384.
- Brandt, G. (2011). *Les jeunes acteurs du développement : étude comparative sur la migration des jeunes adultes dans les métropoles de Montréal (Qc-Canada) et Porto Alegre (Rs-Brésil)*. Thèse de doctorat en développement régional, Université du Québec à Rimouski. En ligne : http://semaphore.uqar.ca/527/1/Grazielle_Betina_Brandt_janvier2011.pdf
- Clark, S.D. (1978). *The New Urban Poor*. Toronto : McGraw-Hill Ryerson.
- Courchene, T.J. (1986). Le redressement régional, le système de transfert et le fédéralisme canadien. In D. Savoie et A. Raynauld (dir.), *Essais sur le développement régional* (p. 53-93). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Di Méo, G. (2006). Les territoires de l'action. *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 48 (2), 7-15.
- Frémont, A. (1979). Espaces vécus et espaces sociaux. In M. Bertrand, A. Frémont, J. Gallais et A. Metton (dir.), *L'espace vécu* (p. 219). Caen, Université de Caen.
- Garneau, S. (2003). La mobilité géographique des jeunes au Québec : la signification du territoire. *Recherches sociographiques*, 44 (1), 93-112.
- Gauthier, M. (dir.) (1997a). *Pourquoi partir ? Les migrations des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Québec : Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC (Institut québécois de recherche sur la culture).

- Gauthier, M. (1997b). La migration et le passage à la vie adulte des jeunes d'aujourd'hui. In M. Gauthier (dir.), *Pourquoi partir ? Les migrations des jeunes d'hier et d'aujourd'hui* (p. 105-130). Québec : Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC (Institut québécois de recherche sur la culture).
- Gauthier, M. (dir.) (2003). Dossier thématique « La migration des jeunes ». *Recherches sociographiques*, 44 (1), 19-139.
- Gauthier, M., M. Molgat et S. Côté (2001). *La migration des jeunes au Québec : résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*. Québec : Groupe de recherche sur la migration des jeunes, INRS (Institut national de la recherche scientifique)-Urbanisation, Culture et Société. En ligne : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1983562>
- Gauthier, M., P. Leblanc, S. Côté, F. Deschenaux, C. Girard, C. Laflamme... M. Molgat(2006), *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*. Québec : Groupe de recherche sur la migration des jeunes, INRS (Institut national de la recherche scientifique)-Urbanisation, Culture et Société.
- Gauthier, M. et P. LeBlanc (dir.) (2008). *Jeunes et dynamiques territoriales*, Tome 1 : *Migrations*. Québec : Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC (Institut québécois de recherche sur la culture).
- Gauthier, M. et C. Laflamme (dir.) (2009). *Jeunes et dynamiques territoriales*, Tome 2 : *Ancrage de l'identité et lieux de participation*. Québec : Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC (Institut québécois de recherche sur la culture).
- Gélinas, G. (2018). Démographie : solde positif en Gaspésie. *Le Soleil*, 21 mars, p. 17.
- Girard, C. (1997). Le choc des cultures dans le phénomène migratoire : une étude de cas. In M. Gauthier (dir.), *Pourquoi partir ? Les migrations des jeunes d'hier et d'aujourd'hui* (p. 257-274). Québec : Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC (Institut québécois de recherche sur la culture).
- Girard, C., N. Thibault et D. André (2002). *La migration interrégionale au Québec au cours des périodes 1991-1996 et 1996-2001* (extrait de *La situation démographique au Québec, Bilan 2002*). Québec, : Institut de la statistique du Québec. En ligne : http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01602FR_bilan02_miginter2002A00F00.pdf
- Guérin-Pace, F. (2006). Lieux habités, lieux investis : le lien au territoire, une composante identitaire ? *Économie et statistique*, 393-394, 101-114.
- Guérin-Pace, F. et Y. Guermond (2006). Identité et rapport au territoire. *L'Espace géographique*, 35 (4), 289-290.
- Institut de la statistique du Québec (2019a). Migrations internes. En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internes/index.html>

- Institut de la statistique du Québec (2019b). *Entrants, sortants, solde migratoire interrégional et taux correspondants selon le groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2002 à 2017-2018* (tableau de données publié sur le site de l'ISQ). En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/migration/internes/migration-interreg-ra-synthese.html>
- Jamet, É. (2009). *Le rôle du sentiment d'appartenance dans les parcours migratoires des jeunes de petites villes et milieux ruraux au Canada. Étude comparée entre Rouyn-Noranda (Québec) et Prince George (Colombie-Britannique)*. Mémoire soutenu en vue de l'obtention du Master 2 DTNR-TAM, Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal.
- LeBlanc, P. et M. Molgat (dir.) (2004). *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*. Québec : Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC (Institut québécois de recherche sur la culture).
- Longo, M. E. (2016). Les parcours de vie des jeunes comme des processus. *Les Cahiers dynamiques*, 1 (67), 48-57.
- Magnan, M., M. Gauthier et Côté (2006). *La migration des jeunes au Québec : résultats d'un sondage auprès des anglophones de 20-34 ans*. Québec : Groupe de recherche sur la migration des jeunes, INRS (Institut national de la recherche scientifique)-Urbanisation, Culture et Société.
- Malenfant, É. (2010). *La migration des jeunes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : analyse des facteurs favorisant la rétention des jeunes dans la région*. Mémoire de maîtrise en développement régional, Université du Québec à Rimouski. En ligne : http://semaphore.uqar.ca/541/1/Eric_Malenfant_octobre2010_A1b.pdf
- Malenfant, É., Côté et G. Tita (2013). La construction identitaire chez les jeunes qui choisissent de s'installer dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. In N. Gallant et A. Pilote (dir.), *La construction identitaire des jeunes* (p. 35-52). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Mathews, G. (1996). L'avenir démographique des régions : analyse critique et implications des plus récentes perspectives démographiques du BSQ. *Recherches sociographiques*, 37 (3), 411-437.
- Noreau, P. (1997). L'attrait de la ville : l'explication de la sociologie classique. Jalons pour la recherche. In M. Gauthier (dir.), *Pourquoi partir ? Les migrations des jeunes d'hier et d'aujourd'hui* (p. 275-302). Québec : Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC (Institut québécois de recherche sur la culture).
- Potvin, D. (2005). Les jeunes adultes migrants de retour : une vitalité pour les régions. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, 507-531.
- Potvin, D. (2006). *Les jeunes adultes migrants de retour, un potentiel pour le développement de leur région d'origine*. Thèse de doctorat en développement régional, Université du Québec à Rimouski. En ligne : http://semaphore.uqar.ca/227/1/Dominique_Potvin_novembre2006.pdf

- St-Amour, M. et Institut de la statistique du Québec (2018). La migration interrégionale au Québec en 2016-2017 : la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine parmi les régions gagnantes. *Coup d'œil sociodémographique*, 63, 1-19. En ligne : <http://stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no63.pdf>
- Stanek, O. (coll. E. Colombino et P. LeBlanc) (2000). *Communautés rurales forestières en Abitibi et dans le Bas-Saint-Laurent, une perspective comparative*. Rapport de recherche. Québec : Service canadien des forêts.
- Stecq, H. (2016). La mobilisation des acteurs régionaux face à la migration des jeunes : le cas de la Stratégie MigrAction au Saguenay-Lac-St-Jean (Québec). *Revue Organisations et territoires (ROT)*, 25 (1), 69-74.
- Thériault, C. (2009). Exode des jeunes de l'Est : la tendance se renverse lentement. *Le Soleil*, 9 mars, p. 26.